

**PAGES  
MANQUANTES**

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

De Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXI

MONTRÉAL, VENDREDI, 11 FÉVRIER 1898

No 24

2258

Moyenne de notre Tirage  
Pour 1897

2258

## GUERRE DE TARIFS

Il est intéressant de noter la guerre de tarif entre les compagnies de chemin de fer et la compagnie du Pacifique Canadien sur le transport de la farine de Minneapolis au bord de la mer.

Dix cents les compagnies américaines ont réduit les taux à sept cents.

Le C.P.R. a opéré la même réduction.

Les compagnies américaines firent une nouvelle réduction d'une cent.

Dire qu'elles furent surprises lorsqu'elles virent le C. P. R. les suivre sur ce terrain, c'est peu dire.

Et ce n'est pas fini, et ce ne sera fini que le jour où les compagnies américaines auront compris que les canadiens ne sont pas disposés à se laisser distancer dans la concurrence pour le trafic des chemins de fer.

## UN JOYEUX BANQUET

Avec la morte-saison qui leur laisse un peu de loisirs, les employés du commerce de beurre et de fromage ont mis le temps à profit mercredi soir. Ils se sont réunis, au nombre d'environ quatre-vingts, au Queen's Hotel et ont passé une excellente soirée après avoir partagé un succulent dîner; c'est la septième fois qu'ils se réunissent ainsi. A la septième année, comme à la première, on s'est amusé ferme et avec entrain, on a fait des discours, on a chanté et ri et on s'est quitté en se promettant bien de recommencer l'année prochaine.

M. James Murray a présidé la réunion toute amicale à laquelle assistaient, parmi les invités, MM. Geo. Hodge, Hunter Wm. Campbell et James Oliver assis à la table d'honneur, à droite et à gauche du président.

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.  
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

## ASSOCIATION DES COMMIS-VOYAGEURS D'ÉPICERIES DE GROS

L'Association des Commis-Voyageurs d'Épiceries de Gros de Montréal a eu, le 3 courant, une assemblée dans laquelle il a été décidé que les membres de l'Association auraient leur troisième banquet annuel le mardi, 14 courant, au Queen's Hôtel. Après le dîner, musique et danses.

Pour qui connaît les Commis-Voyageurs en général et ceux du commerce d'épiceries en gros en particulier, dire qu'il y aura banquet c'est dire qu'il y aura bonne et franche gaieté. On ne s'ennuiera pas mardi prochain au dîner, voilà une chose dont tout le monde peut être assuré.

Ont été nommés :

Comité du dîner — MM. F. Hodge, président; W. F. Leclerc; C. Corrigan; R. P. Laprairie et J. E. Manning.

Comité de réception — MM. W. F. Dunn, président; W. Duckworth; E. A. Cardinal; E. Upton; Jos. Ethier.

Comité de la danse et de la musique — MM. Duckworth, président; E. Massicotte; C. Corrigan; J. A. Dionne; E. Massé; A. Christin; Albert Childs; W. E. Sullivan; E. A. Cardinal; W. F. Leclerc; D. Lapointe; Jos. Crépeau.

## LES VINS DE CALIFORNIE.

Les vigneron de Californie sont menacés d'une concurrence désastreuse. Une vente de 240.000 gallons de vin a été faite dernièrement par la Anglo California Bank à l'Association Vinicole de Californie. Le prix payé pour les vins en quantités a été de 8 cents par gallon et la balance a été sacrifiée à 9 cents et comprenait les vins secs de choix et environ dix mille gallons de vin de port.

Le prix de 8 cents représente une évaluation des vins ordinaires prêts à être expédiés, ce qui équivaldrait à pas plus de 6 cents pour les vins vieux similaires dans les caves des campagnes. Si on déduit de ce chiffre le coût de la déttention, du soutirage et de la clarification, cela représenterait une évaluation de 3 à 4 cents pour des vins nouveaux de qualité équivalente.

Ce prix est ruineux et affectera sérieusement l'industrie vinicole en Californie.

A ce prix-là, le vin en Californie est moins cher que l'eau que nous payons à la corporation de Montréal.

## LES MAGASINS A DÉPARTEMENTS

Nous avons reproduit du *New England Grocer* les difficultés survenues entre les magasins à départements et les journaux quotidiens, les premiers voulant imposer aux derniers un tarif réduit pour leur publicité.

Le même journal publie les réflexions suivantes qui pourraient s'appliquer non seulement à Denver mais à Montréal.

Nous sommes d'opinion que la presse hebdomadaire de Denver a touché juste lorsqu'elle a émis l'opinion suivante :

"C'est un fait étrange que la

presse *quotidienne* de Denver n'ait jamais remarqué, avant que ces grands magasins de détail aient discontinué leurs annonces, quelle malédiction certains d'entr'eux constituaient pour le commerce.

Alors que la plupart de ces quatorze marchands ont fait affaires en cette ville pendant des années, pendant tout ce temps-là pas un seul journal quotidien n'a eu un mot à dire contre eux; pas un n'a profité de l'occasion pour faire preuve de son grand amour pour les petits détaillants qui s'épuisaient en efforts pour gagner de quoi vivre; pas un n'a témoigné de sa grande affection pour les pauvres mercenaires, hommes et femmes employés pendant des années dans ces magasins avant que ces marchands ne lui aient enlevé leur patronage."

Comme nous l'avons toujours dit, la presse *quotidienne* commet une grande injustice, une injustice qu'elle déplorera quelque beau jour en choyant et en nourrissant ce serpent qui est prêt — le jour où il en aura le pouvoir — à enfoncer ses crochets dans quelque endroit vulnérable. La presse *quotidienne* adopte la ligne de politique suivie par le ministre qui dénonçait sans relâche les mormons parce qu'en agissant ainsi il ne risquait pas de mécontenter un membre quelconque de sa congrégation; c'est ainsi que les journaux quotidiens dénoncent les monopoles — *trusts* — ces organisations incorporées, sans qu'une personnalité quelconque puisse s'en offenser — et cousinent avec les grands magasins parce que ces derniers sont de grands annonceurs.

Les journaux *quotidiens* de Denver ont appris une leçon — la presse des autres villes va-t-elle profiter de l'expérience avant qu'il soit trop tard ?

### MOUVEMENT DE BANQUES

Les banques se font concurrence comme les maisons de commerce absolument et là où il y a place pour une, ou en voit bientôt deux.

Depuis longtemps déjà, nous sommes habitués à lire dans les rapports présentés aux actionnaires, en fin d'exercice, les doléances des présidents ou gérants de banques qui se plaignent de cette concurrence à outrance, et personne n'y prête plus guère d'attention, la chose étant passée à l'état de cliché.

Bientôt toutes les banques du Canada auront une succursale à Montréal. Nous nous imaginions cependant que la place était déjà pas mal encombrée. Nous nous trompions

sans doute, car la Dominion Bank Toronto, ouvrant de nouveaux bureaux dans la métropole commerciale, a certainement jugé qu'il y avait encore place pour elle dans nos parages.

On nous dit qu'une autre banque encore doit suivre bientôt l'exemple de la Dominion Bank et s'installer à Montréal.

D'autre part, la Banque Nationale ouvre une succursale à Joliette, après que la Banque d'Hochelaga a ouvert des bureaux à Sherbrooke.

Nous nous demandons si, malgré toutes les facilités qu'apporte au commerce cette concurrence entre les banques, il ne serait pas plus profitable aux banques elles-mêmes et au commerce en général de créer des succursales dans des centres où il n'en existe pas encore.

Il nous paraît qu'en cherchant un peu on trouverait assez facilement des localités dont le développement n'est retardé que par l'absence d'institutions financières vraiment dignes du nom et dont les commerçants et les agriculteurs sont la proie d'usuriers sans scrupule qui sèment la ruine là où devrait exister la prospérité.

Nous engageons vivement nos lecteurs de ces localités dont le développement, le progrès et la prospérité dépendent de la création d'une succursale de banque de se voir entre eux, de réunir les commerçants et les personnes influentes de leur région soit par leur situation de fortune, leur esprit d'entreprise ou leur intelligence des affaires et de discuter la question en commun.

Quand ils auront réuni un faisceau d'arguments et de preuves qu'une succursale peut prospérer dans la région, qu'ils fassent des démarches auprès des directeurs d'une de nos banques et il n'y a pas de doute qu'ils seront écoutés et que leur demande sera prise en considération.

### NOUVELLE FORME DE PROTECTION

En Bulgarie, une loi curieuse est en vigueur, d'après laquelle toute personne recevant un salaire du gouvernement est obligée de porter des chaussures et des habillements fabriqués avec des matériaux indigènes et par les manufacturiers indigènes.

Nous ne voyons pas trop comment le gouvernement peut s'assurer si les employés observent ou non la loi. Les employés sont-ils soumis à une visite réglementaire; les vêtements et les chaussures portent-

ils un timbre ou un cachet d'origine qui pourrait déceler l'inobservance de la loi? Voilà ce qu'on ne dit pas.

Nous pensons, à part nous, que pareille loi ne peut exister que dans un pays où les articles de fabrication indigène se font remarquer par leurs qualités bonnes ou mauvaises. Comme jusqu'à présent nous n'avons jamais entendu dire que les vêtements ou les chaussures bulgares avaient au dehors une renommée qui les faisait rechercher, devons-nous comprendre qu'ils sont facilement reconnaissables par leur fabrication et leurs matériaux grossiers?

En ce cas, le gouvernement ne peut se flatter d'avoir trouvé un moyen de rehausser la qualité des articles manufacturés dans le pays, ni de donner bon renom à l'étranger aux industries bulgares.

On ne dit pas non plus si la même loi oblige les salariés du gouvernement à payer leurs fournisseurs. Ceux-ci préféreraient sans doute cette dernière obligation à la première; ce serait certainement un mode de protection plus efficace pour eux.

Au Canada, les employés civils peuvent, à leur gré, payer ou ne pas payer leurs fournisseurs: leur salaire se trouve protégé contre les réclamations; on ne peut le saisir.

Dans d'autres pays on comprend que les employés du gouvernement doivent être d'une moralité éprouvée et on se garde bien de faire des lois d'exception en leur faveur leur permettant de ne pas être honnêtes. Au contraire, on les met en demeure de payer leurs dettes ou de cesser de faire partie du service civil.

Au lieu de protéger les employés contre les légitimes revendications de leurs fournisseurs, ne serait-il pas plus juste d'accorder aide et protection aux marchands contre les employés malhonnêtes? Pour cela, il n'y a pas grand effort à faire, il n'y a qu'à faire rentrer les employés du gouvernement dans le droit commun, ou plutôt le devoir commun.

### LES IMPORTATIONS ET LES PARTIS

L'esprit de parti est aveugle ou, mieux, rend les gens aveugles. Nous en avons une nouvelle preuve dès l'ouverture du Parlement à Ottawa. Dans la réponse au discours du trône, les orateurs de l'opposition tonnent contre les tarifs de douane établis par le gouvernement actuel, sous prétexte que les importations de provenance anglaise ont diminué de

\$3,500,000 tandis que celles de provenance américaine ont augmenté d'un peu plus de \$3,000,000 dans le cours de la dernière année fiscale. Selon eux, le tarif n'a pas donné ce qu'avait promis le gouvernement; il eût fallu pour plaire aux membres de la gauche que le contraire eût lieu; c'est-à-dire une diminution des importations américaines et une augmentation des provenances anglaises.

Par hasard, le tarif de douane devrait-il être fait en faveur des industriels et des commerçants du dehors? On le croirait à entendre les jérémiades débitées à la Chambre des Communes.

Il nous semble, au contraire, que le parti aujourd'hui dans l'opposition s'était toujours réclamé de la qualification de parti national et qu'il a toujours revendiqué comme un honneur et une gloire d'avoir favorisé par un tarif de protection les industries nationales.

N'est-il pas étrange, dans ces circonstances, que ce même parti se lamente si un pays quelconque nous fournit moins de produits de ses industries?

Voilà pour un premier point.

Maintenant, est-il prouvé que les produits américains sont venus remplacer les produits anglais similaires sur notre marché? On n'a rien dit de semblable à la Chambre des Communes et on ne pourrait pas le dire puisqu'il faut attendre la publication des livres bleus pour connaître sur quoi portent les importations américaines augmentées et les importations anglaises diminuées. On a donc parlé en l'air. Et pour faire du loyalisme, on a dit que le tarif aurait dû favoriser les importations anglaises et gêner celles des Etats-Unis. Est-ce bien du loyalisme après tout? N'est-ce pas plutôt le cri de l'esprit de parti qui, toujours et quand même, sent le besoin de critiquer le parti opposé.

Dans le sens du loyalisme — ou le loyalisme ne va-t-il pas se nicher? — la clause du tarif qui donne une préférence aux produits anglais, en les déchargeant d'une partie des droits que les produits américains doivent acquitter, a été très loin, plus loin même que ne le voudraient beaucoup d'industriels Canadiens.

Malgré tout, il se trouve qu'avec un tarif préférentiel en leur faveur, les Anglais ont importé moins de marchandises que les Américains. Qu'est-ce que cela prouve, sinon que nos négociants ont intérêt à acheter chez nos voisins plutôt qu'en Angleterre certains articles de consommation au Canada, et ce,

malgré le paiement de droits de douane plus élevés pour les marchandises américaines.

Comme nos négociants n'achètent pas aux Américains de préférence — c'est plutôt le contraire qui aurait lieu — c'est qu'ils rencontrent chez eux des articles ou mieux faits pour notre marché ou moins chers que chez les Anglais.

En tous cas, le tarif de douane canadien donne une faveur aux importations anglaises qu'il n'accorde pas aux importations américaines et il est contraire au bon sens de dire que le tarif récemment voté favorise les importations des Etats-Unis au détriment de celles de l'Angleterre.

Mais cela serait-il, que le consommateur — qui a bien son mot à dire, lui aussi — ne s'en plaindrait pas; car, en somme, il est plus intéressant à nos yeux que l'industriel anglais. Peu lui importe d'où vient ce qu'il consomme, pourvu que ce qu'il achète soit à sa convenance et qu'il le paie meilleur marché.

Pour nous, nous sommes disposés à croire que les Anglais de l'autre côté de l'Océan n'ont pas su profiter des avantages que leur accorde la clause préférentielle, tandis que nos voisins ont fait un effort pour annihiler les bons effets que devait avoir la dite clause dans nos relations avec la Grande-Bretagne.

## LA LOI SUR LES FAILLITES

(Suite)

### Personnel de l'administration de la faillite

1o *Juge-commissaire*. — Le juge-commissaire nommé par le jugement déclaratif de faillite est choisi parmi l'un des membres du tribunal de commerce qui a prononcé ce jugement. Il est l'âme de l'administration de la faillite. Ses fonctions commencent à l'instant même de sa nomination et continuent jusqu'à la clôture de la faillite. Il est, en outre, investi d'autres attributions qui lui assurent un rôle actif dans la procédure: il fait au tribunal de commerce le rapport de toutes les contestations que la faillite peut faire naître et qui sont de la compétence de ce tribunal; il donne, sous forme d'ordonnances, son autorisation au syndic pour certains actes qui sont, aux yeux du législateur, particulièrement graves; enfin, il fait convoquer les assemblées des créanciers et en dirige les délibérations. Les ordonnances du juge-commissaire ne sont susceptibles de recours devant le tribunal de com-

merce que dans très-peu de cas limitativement déterminés.

2o *Syndics*. — Nous avons déjà dit que, dans de rares cas, trois syndics peuvent être nommés conjointement mais c'est là une exception; presque toujours un seul syndic suffira.

Il est le représentant et le mandataire du failli mais en même temps, et avant tout il est le représentant et le mandataire des créanciers unis et groupés en une seule masse: centralisateur de l'ensemble des intérêts des créanciers, il est, en quelque sorte, la personnification de la masse.

Il y a des syndics provisoires, des syndics définitifs et des syndics de l'union des créanciers, (il sera parlé plus loin de ces derniers).

Les syndics provisoires, nommés au début, accomplissent les actes urgents, conservatoires, qui ne peuvent en aucune façon engager l'avenir. Ils dressent la liste des créanciers présumés, les convoquent à une première assemblée, et ceux-ci sont alors appelés à se prononcer sur le maintien du syndic ou son remplacement. Le syndic provisoire est, en fait, toujours maintenu et prend alors le titre de syndic définitif avec lequel il continue son mandat jusqu'à la clôture de la faillite.

Les syndics peuvent être choisis soit parmi les créanciers, soit en dehors d'eux, mais ils ne peuvent être ni parents ni alliés du failli jusqu'au quatrième degré inclusivement.

Il est bien rare que les syndics soient pris parmi les créanciers d'une faillite. A Paris et dans les grandes villes, il existe des gens qui n'ont d'autre profession que celle de syndics; le tribunal les nomme à tour de rôle; dans les petites villes, les syndics sont choisis parmi les hommes d'affaires, avoués, huissiers, greffiers ou clercs.

Mandataires salariés, les syndics sont responsables de leurs fautes mêmes légères; leurs honoraires sont tarifés par la loi, eu égard à l'importance de la faillite et aux difficultés qu'elle a pu susciter. Ils sont également responsables, pendant dix ans, des titres, livres et papiers qui leur sont confiés au cours des opérations de la faillite.

3o *Contrôleurs*. — Les contrôleurs institués par la loi du 4 mars 1889 sont des surveillants gratuits de la faillite placés par la loi à côté des agents salariés; choisis par les créanciers et parmi eux, exclusivement, ils constituent un comité de créanciers avec mission de surveillance des opérations du syndic et de

vérification des livres ; ils ont, à toute époque, le droit de demander compte de l'état de la faillite, des recettes effectuées et des versements faits par le syndic à la caisse des dépôts et consignations.

Ils doivent aussi être consultés par le syndic lorsqu'il s'agit d'une transaction ou d'un procès intéressant la faillite.

La présence des contrôleurs n'est pas indispensable ; les créanciers peuvent parfaitement s'abstenir d'en désigner, de même qu'ils peuvent aussi révoquer à tout moment ceux qu'ils ont nommés.

Non salariés, les contrôleurs ne sont responsables que de leurs fautes lourdes.

### Procédure postérieure à la déclaration de faillite.

*1o Mesures relatives à la personne du failli.*—Le tribunal en déclarant la faillite, a toujours le droit d'ordonner la mise en arrestation du failli, mais il en use fort rarement et lui délivre un sauf-conduit provisoire. Mais l'arrestation peut être ordonnée par la suite, si au cours des opérations, on découvrirait quelque fait de nature à motiver cette mesure.

En cas de dépôt de bilan, les tribunaux n'ordonnent jamais l'arrestation du failli.

Bien entendu, il ne s'agit pas ici de la banqueroute dont nous parlerons plus tard et qui amène toujours l'emprisonnement.

Lorsque le failli a une nombreuse famille, qu'il est affligé d'infirmités l'empêchant de travailler et que sa situation a été amenée fortuitement, par des événements qui ne lui sont pas imputables, le tribunal peut ordonner qu'il lui sera accordé des secours alimentaires pour lui et sa famille ; le quantum de ces secours ayant été déterminé par le jugement déclaratif de faillite, le syndic en fait la remise au failli sur les premiers fonds qu'il encaisse.

#### *2o Constatation de l'actif.*

Il importe d'empêcher le failli de disposer de son actif au préjudice de ses créanciers entre le moment où le jugement déclaratif est rendu et celui où le syndic prend en mains l'administration ; de là, la prescription d'apposer les scellés, de même qu'il est également nécessaire pour la justification des comptes du syndic qu'il soit procédé à un inventaire, préalablement à sa prise de possession.

Les scellés sont apposés par le juge de paix sur le vu d'un extrait u jugement déclaratif.

Lorsqu'il peut être procédé à l'inventaire en une seule journée, il n'est pas nécessaire d'apposer les scellés.

Dans les trois jours de l'apposition des scellés, le syndic en requiert la levée et procède à l'inventaire en présence du juge de paix ; le failli est appelé à cette opération, mais on y procède tant en son absence qu'en sa présence.

L'inventaire est rédigé sur deux exemplaires ; l'un est déposé au greffe du tribunal de commerce dans les vingt-quatre heures ; l'autre reste entre les mains du syndic, qui se trouve chargé et responsable de tous les objets et marchandises inventoriés.

#### *3o Mesures de gestion.*

Le syndic procède aux actes qu'il peut être nécessaire ou utile de faire dans l'intérêt des créanciers et du failli, c'est-à-dire :

(a) Les actes conservatoires, interruptifs de prescription contre le failli, saisies-arrêts au préjudice des débiteurs du failli, inscriptions en faveur du failli sur les immeubles de ses débiteurs et de l'hypothèque de la masse sur les immeubles du failli.

(b) Le recouvrement des effets et créances exigibles.

(c) La vente aux enchères, avec autorisation du juge-commissaire des effets sujets à déperissement ou dépréciation imminente ou trop dispendieux à conserver, et même de mobilier et de marchandises pour procurer de l'argent à la faillite, si elle en est totalement dépourvue.

(d) Avec l'autorisation du juge-commissaire, le syndic peut faire continuer l'exploitation du fonds. Dans ce cas, c'est généralement le failli lui-même qui en est chargé, sous la surveillance d'un contrôleur. Le failli est alors salarié par la faillite.

(e) Le syndic peut aussi consentir à certaines transactions pour des objets de peu d'importance. (Les transactions immobilières ne peuvent avoir lieu qu'après autorisation du juge-commissaire : elles doivent même être homologuées par le tribunal pour pouvoir produire effet).

(f) Le syndic doit opérer le versement à la caisse des dépôts et consignations des sommes provenant des ventes et des recouvrements qu'il a effectués.

#### *4o Constatation du passif.*

La situation du failli est examinée dans la première réunion ; la convocation des créanciers a lieu le plus promptement possible et au plus tard, dans la quinzaine qui suit le jugement déclaratif.

### Vérification et affirmation des créances

Les créanciers sont prévenus de la déclaration de faillite : 1o par l'extrait du jugement déclaratif publié dans les journaux. 2o par un avertissement individuel qui leur est envoyé par le syndic, les engageant à faire connaître le chiffre de leur créance au greffe du tribunal de commerce et les convoquant en assemblée générale. Le syndic connaît les noms des créanciers au moyen du bilan ; en l'absence de bilan, par les livres du failli et lorsqu'il n'y a pas de livres, par les déclarations du failli.

Ensuite de cet avertissement, les créanciers déposent au greffe leurs titres de créance accompagnés d'un bordereau indiquant la somme pour laquelle ils demandent à être colloqués et à quel titre (privilégié ou ordinaire) ; le greffier leur délivre récépissé.

Au jour fixé à lieu l'assemblée générale des créanciers, sous la présidence du juge-commissaire, le syndic y assiste et le failli également, s'il le juge à propos.

Le juge-commissaire ayant reçu du greffier toutes les productions qui ont été déposées, interpelle successivement chaque créancier et lui demande d'affirmer la sincérité de sa créance. Le failli ou les créanciers présents ont le droit de s'opposer à l'admission d'une créance, si elle leur paraît illégitime ou exagérée. Si aucune contestation ne s'élève, le créancier se trouve admis au passif de la faillite pour le montant de sa production et participera aux dividendes futurs.

Si une ou plusieurs créances sont contestées, le juge-commissaire qui n'a pas le pouvoir de trancher la difficulté, se borne à renvoyer les contestés et contestants devant le tribunal de commerce qui appréciera la contestation.

Ces sortes de difficultés entravent la marche des opérations de la faillite et amènent nécessairement des lenteurs. Parfois, le procès qui s'engage devant le tribunal est long et difficilement et pendant tout le temps qu'il dure, le syndic dans l'incertitude sur la décision à intervenir ne peut procéder à aucune distribution de dividendes entre les créanciers vérifiés et admis.

Quelquefois, cependant, lorsqu'il doit y avoir plusieurs distributions successives, le syndic, réservant les droits des créanciers contestés peut procéder à une première répartition de dividendes.

Lorsque tous les créanciers n'ont

pas assisté (personnellement ou par mandataire) à l'assemblée, le juge-commissaire ordonne qu'il y aura une ou plusieurs réunions subséquentes pour les créanciers retardataires.

Il est dressé par les soins du juge-commissaire procès-verbal de la séance de vérification et affirmation des créances.

Le créancier qui aurait négligé d'accomplir les formalités ci-dessus indiquées, ne pourrait concourir à la formation du concordat ; en outre il ne serait pas compris dans les répartitions de dividendes déjà faites ; cependant il n'est pas complètement déchu ; s'il se présente alors qu'il y a encore de l'argent à distribuer il s'adresse au tribunal de commerce qui, par jugement spécial l'admet au passif et lui confère pour les distributions postérieures les mêmes droits que les autres créanciers. Mais les frais de ce jugement d'admission restent à la charge personnelle du créancier retardataire, pour le punir de sa négligence.

(A Suivre)

## EN ANNAM

### LE CANNELIER

#### Caractères botaniques du cannellier.

—La laurinée (*laurus cinnamomum*), qui produit la cannelle, est un arbuste qui, dans son complet développement, atteint 6 à 7 mètres. De port élégant, il est facilement reconnaissable à sa feuille longue et élancée, traversée de deux nervures partant du pétiole et se rejoignant à l'extrémité du limbe. Les fleurs sont petites, blanc verdâtre, en panicules-périanthe coriace à six divisions, douze étamines disposées sur quatre rangs, les trois intérieures stériles, ovaire à une seule loge uniovulée, surmontée d'un stigmate discoïde, baie monosperme.

*Son habitat*—L'habitat de cet arbuste est assez étendu : on le trouve à Ceylan, à Maurice, à la Guyane, aux Antilles, aux Moluques, à Java et à Sumatra. L'espèce particulière qui pousse en Indo-Chine serait, d'après les botanistes, le *cinnamomum culilaban*, inférieur comme produit au *cinnamomum Zeylanicum*, dont l'écorce est seule vendue en Europe. Il est probable, toutefois, que plusieurs espèces co-existent en Indo-Chine, car les indigènes distinguent de nombreuses qualités dans les cannelles.

Les régions produisant la précieuse laurinée sont bizarrement dispersées le long de la région mon-

tagneuse de l'Annam. La plus étendue, celle qui produit à elle seule toute la cannelle exportée de l'Indo Chine, s'étend depuis les sources de la rivière de Cu-Dè, près de Tourane, dans le Quang-Nam, jusqu'à la frontière sud du Quang-Ngai, longeant sur toute cette longueur les limites de l'habitat annamite et ne paraissant pas dépasser, vers l'ouest, les cimes de la chaîne de partage. C'est la région habitée par les tribus sauvages, connues sous les noms de Pa-Hi, de Tala, de Veh et de Cédang.

En dehors de cette grande région, on trouve encore le cannellier dans la région montagneuse du Nghê-Au (le Phu de Qui chau) et au Thauh Hoa (canton de Trinh Vân et chaus de Thuong xuân, Luang châu et Quang-Hoà). La production de cette région, concentrée entre les mains de populations Thai, est fort restreinte et ne donne lieu qu'à un assez faible commerce.

Par delà le Tran-Ninh le cannellier reparaît au Vieng-chan, mais là encore la production est fort limitée et attend pour se développer, que les indigènes aient reconnu les bénéfices considérables qu'ils peuvent retirer de son exploitation.

La présence du cannellier à l'état complètement sauvage a été signalée dans les forêts du Haut-Sékong ; elle a été également constatée dans le massif porté sur les cartes marines sous le nom de massif du faux Varela et dont le vrai nom est Nui-Da-Vach.

*Culture du cannellier.*—Dans l'Annam central, la culture du cannellier n'a guère lieu que dans la région très montagneuse, domaine des populations sauvages. Les Annamites des villages du pied de la montagne cultivent bien ça et là quelques pieds de cannelle dans leurs jardins mais ce n'est pour eux qu'une culture de luxe, extrêmement limitée. Il paraît que le cannellier ne réussit point en plaine, mais dans les jardins annamites de Phuoc-son et de Tamy, cet arbre paraît pousser aussi bien que chez les sauvages.

Par apathie, insouciance ou routine, l'Annamite ne semble point désireux de tirer sérieusement parti d'une culture d'une réussite certaine. Les habitants de toute cette région préfèrent se contenter d'exploiter le Moi. C'est moins fatigant et plus rémunérateur.

Les rares explorateurs qui ont traversé la région montagneuse qui sépare le Quang-Ngai des bassins du Poko, de la Se-Kemani et du Se-Su, ont trouvé autour des villages sauvages de beaux jardins de cannelliers

plantés en quinconces. La terre est soigneusement sarclée. D'autres plantations existent au milieu de la forêt, par groupes de 20, 30 ou 50 pieds. Le Moi se préoccupe surtout de la qualité du sol de la plantation sans tenir grand compte ni des essences environnantes, ni de l'exposition.

Parfois, l'on trouve dans la forêt un arbre isolé dans les endroits reculés ; ces solitaires, dont l'existence ne peut s'expliquer que par l'apport de graines par les oiseaux ou le vent, donnent généralement un produit précieux au point de faire la fortune de celui qui les découvre. Ils sont, d'ailleurs, soignés d'une manière toute particulière, jusqu'à ce que l'arbre ait atteint un développement suffisant pour être exploitable. La terre est sarclée tout autour de l'arbre, qui est toujours tenu débarrassé des lianes qui ne manqueraient point de l'envahir si des soins vigilants ne protégeaient sa naissance. L'existence de ces arbres isolés et donnant généralement des produits supérieurs semble indiquer que les Mois accordent au choix du terrain une importance exagérée et que la qualité des essences entourant le jeune cannellier l'isolement et la lenteur du développement, sont les principaux facteurs influant sur la qualité du produit.

Le cannellier a de nombreux ennemis : des parasites attaquent, tantôt les pousses, tantôt les racines des jeunes arbres, et auraient vite fait de détruire les plantations, si les Mois ne prenaient soin de les prévenir, en anéantissant les groupes des plants atteints, dans le but d'empêcher le mal de se propager.

*Achat de la cannelle.*—Le commerce de la cannelle a lieu surtout du deuxième au quatrième mois annamite ; lorsque cette saison favorable arrive, les maisons de Faïfo envoient des agents et des marchandises dans les marchés de cannelle, où les plus importantes sont représentées d'une manière permanente ; chacune d'elles pourvoit un ou plusieurs Lai-Buôn d'une pacotille d'objets d'échange d'une valeur variant de 100 à 500 ligatures, selon que ceux-ci passent pour être plus ou moins connaisseurs ou inspirent plus ou moins de confiance.

Les Lai-Buôn constituant alors leur convoi, s'adjoignent un certain nombre de coolies et gagnent le ou les villages que leur a indiqués le Lành-Mai.

La route est souvent longue et pénible. Il faut faire parfois cinq ou six jours de marche, dans des sen-

tiers à peine frayés, escaladant les rudes montagnes couvertes d'immenses forêts, pliant sous le faix d'objets bizarres qu'on donnera au sauvage, en échange de la cannelle, la cire, etc., etc.

Arrivés sur les lieux de production, les Annamites s'installent dans les petites maisons que les Mois ont construites, à leur usage, à la porte du village. On fait la fête, on abat le buffle amené par le Lai-Buôn, on boit de l'alcool et on s'enivre conformément au proverbe sauvage qui dit "qu'il faut boire jusqu'à l'ivresse," puis on va visiter les plantations. Le Lai-Buôn, afin de s'assurer de la qualité, enlève à chaque arbre quelques fragments d'écorce; son choix fait, il débat les prix et, finalement, le marché se conclut entre deux lampées de vin de riz tirées de la grosse jarre vernissée, attachée au poteau fétiche et à laquelle toute la population mâle du village sauvage boit à la ronde.

Le Lai-Buôn achète la récolte des arbres sur pied et paie parfois comptant, mais le plus souvent se contente de donner un acompte, le surplus étant réglé à la campagne suivante.

La vente faite, les arbres sont immédiatement dépouillés suivant une méthode qui sera indiquée plus loin; les écorces mises en paquets remplacent les marchandises d'échange puis le Lai-Buôn reprend, avec ses coolies, le chemin de la plaine.

Ces expéditions durent de 15 à 20 jours, quelquefois d'avantage.

Le Lai-Buôn de retour au marché annamite, présente à ses commettants les produits qu'il a pu acheter, en débat le prix avec eux et la différence lui est versée, soit en espèces, soit en objets d'échange.

Si le village Moï possède quelque cannellier d'une valeur exceptionnelle, il ne cède sa récolte que contre des buffles, des gongs des marmites en cuivre ou des jarres. Cet important marché ne se conclut plus alors directement entre le producteur et le Lai-Buôn : celui-ci revient accompagné de quelques sauvages apportant un échantillon du produit qu'il présente au Lanh-Mai. Celui-ci débat le prix avec les sauvages, après avoir parfois consulté le Chinois. L'affaire conclue, les objets d'échange sont immédiatement donnés aux Mois, avec lesquels le Lai-Buôn repart pour prendre livraison de l'écorce ainsi achetée.

Les villages qui ont été trop souvent trompés par le Lai-Buôn, refusent parfois son intermédiaire et,

dans ce cas, font eux-mêmes leur récolte qu'ils viennent vendre directement aux marchés, soit aux Lanh-Mai, soit par leur intermédiaire.

De même pour les villages complètement indépendants, habités par des populations pillardes que les Annamites désignent sous le nom de Moi-Cao (les sauvages d'en haut) et chez lesquelles ils ne se risquent jamais : ils y seraient certainement, en effet, réduits en esclavage. Ces gens descendent eux-mêmes vendre leurs produits sur les marchés annamite : on les voit arriver en longues bandes, tous armés et chaque homme portant sur le dos un fardeau de cannelle. Si ces sauvages n'ont aucune relation directe avec les Annamites, ils ont souvent des amis dans les villages soumis et visités par les Lai-Buôn. En passant, la bande emmène quelques-uns d'entre eux pour lui servir d'intermédiaire et c'est naturellement aux Lanh-Mai de ces interprètes que l'on s'adresse pour l'écoulement de la marchandise.

*Ecorçage du cannellier.*—Il faut une expérience plus grande encore pour effectuer les différentes manipulations auxquelles la cannelle est soumise, depuis le champ de culture jusqu'à son embarquement pour la Chine.

L'opération de l'écorçage se fait généralement, ainsi que nous l'avons vu plus haut, du 2<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> mois annamite, époque de la montée de la sève. Une autre époque favorable est encore celle du 7<sup>e</sup> mois, où une légère poussée de sève se produit : c'est ce que l'on appelle la deuxième saison de la cannelle ; mais les quantités de cannelle, ainsi récoltées sont beaucoup moindres que celles récoltées durant la 1<sup>re</sup> saison.

L'écorçage se fait de la façon suivante : on pratique, avec un instrument bien tranchant, une, deux ou trois incisions verticales du sommet à la base du tronc ; ces incisions doivent traverser toute l'épaisseur de l'écorce. Partant toujours du sommet, il en est fait plusieurs autres horizontales sur toute la circonférence de l'arbre, la dernière s'arrêtant à 10 ou 20 centimètres du sol.

L'opérateur prend ensuite une spatule en os ou en corne et procède de haut en bas à l'enlèvement des écorces.

Les branches sont dépouillées de la même façon. A la suite de cette mutilation l'arbre meurt ; de la base poussent bien quelques rejetons, mais ils sont généralement sans valeur.

L'expérience a démontré qu'un arbre auquel on n'enlèverait que quelques parties de son écorce périrait aussi bien que celui qui est complètement dépouillé.

Sitôt enlevées, les écorces sont liées sur des plaquettes de bois dans le but de les empêcher de se rouler sur elles-mêmes pendant la dessiccation ; si cette précaution était négligée, la force de torsion déployée aurait pour effet de faire exuder l'huile essentielle de la cannelle.

C'est dans cet état que la cannelle est mise en paquets et apportée sur les marchés où on se livre à un premier triage pour la répartir suivant sa qualité.

## LES BIJOUX

Extrait du *Journal* :

Il y a paraît-il, des industries se rapportant à notre toilette, qui sont dans le marasme, tel le commerce des bijoux, j'entends des vrais, qui à l'heure actuelle subit une crise fâcheuse, au dire des intéressés. Il est vrai qu'ils sont orfèvres et que, comme M. Josse....., vous savez le reste.

Les femmes ne portent presque plus de bijoux, spécialement dehors où le vêtement les emprisonne tout entières : le cou qu'enserrait autrefois le collier, maintenant remplacé par le rigide col de toile ; poignets hermétiquement cachés sous le bas de manches moyenâgeux et qui autrefois s'embellissait du bracelet ; doigts fuselés auxquels les gants très étroits ne permettent pas les grosses bagues à la mode.

Quant aux boucles d'oreilles, les dames mûres sont presque les seules à y demeurer fidèles. Les jeunes les portent capricieusement, aujourd'hui oui, demain non, encore qu'elles en aient chez elles, dans leurs écrins précieusement clos et rarement ouverts.

Je n'ose pas m'attrister et gémir sur cet état de choses. Quelque sympathie que m'inspire la très artiste corporation des orfèvres et bijoutiers, j'avoue ma préférence pour la toilette sobre de bijoux, où ne se voit qu'incidemment et l'éclat de la pierrerie ou le scintillement de l'or. Pierrerie et métal précieux n'en ont que plus de relief lorsqu'ils sont peu entourés de leurs semblables. Leur solitude rehausse encore et leur aspect et leur prix. Les femmes de goût, vraiment savantes en esthétique mondaine le savent. Tous les joailliers du monde ne sauraient les convertir.

Une exception cependant pour la bague. Soit parce que c'est spécia-

lement par l'accumulation de ce bijou sur la main que se sont jusqu'aujourd'hui marquées les époques de décadence (ne sommes-nous pas un peu en décadence, dites ?) soit parce que les femmes veulent par le port des bagues multiples, compenser la pauvreté en bijoux du reste de leur parure, on porte vraiment beaucoup de bagues ; on en porte trop. Tous les doigts en sont chargés à perdre leur agilité ; on ne fait grâce qu'au pouce, lequel—qui sait ?—ne tardera peut-être pas à être orné de même.

Les vilaines mains y gagnent-elles quelques chose ? Heu ! heu !... demandez à ceux qui les regardent. Quant aux jolies elles n'y perdent pas, c'est vrai. Elles en acquièrent même une grâce nonchalante, une sorte d'artificielle lourdeur qui n'est pas sans charme. Les turquoises et les émeraudes font admirablement valoir la blancheur d'une main aristocratique. Rien qu'à cause des bagues, les joailliers doivent, quoi qu'ils en disent, voir leur commerce florissant, à moins cependant que ce ne soit là des "rhabillages" et que tous les bijoux de jadis n'aient été convertis en anneaux où brillent les pierreries des corbeilles de nocce et des souvenirs de famille.

### L'INDUSTRIE DES CHAPEAUX DE "MANILLE"

Manille..... Il n'existe pas aux Philippines de fabriques proprement dites de chapeaux de paille ; c'est une industrie de famille, si je puis m'exprimer ainsi, à laquelle se livrent les Indiens de certaines provinces, quand les travaux des champs ne les retiennent pas au dehors, hommes, femmes et enfants donnant, d'ailleurs, chacun un peu de leurs loisirs à ce genre de travail qui s'accommode fort bien de leur apathie et de leur nonchalance. Aussi, comme on le verra plus loin, le temps employé à la confection d'un de ces articles peut-il paraître excessif.

Les fibres qui servent à la fabrication des chapeaux dits de *Manille* et qu'on emploie également à la confection des chemises, nattes, porte-cigares, etc, en usage dans l'archipel, proviennent du *buri*, genre de palmier fort commun à ces îles.

On emploie les feuilles tendres du sommet de l'arbre, en procédant de deux façons.

1o On fait sécher tout d'abord au soleil l'extrémité enlevée du palmier, qu'on a eu soin de bien ouvrir

et d'étendre, et quand elle est sèche, on enlève au moyen d'un petit *bolo* (sabre d'abatis) les épines, en tagal (*linting*) et on sépare de la côte centrale les feuilles qu'ils aplanissent et enroulent au moyen d'un morceau de bambou bien lisse, puis ils les tressent ou les entrecroisent les unes dans les autres, suivant la grandeur qu'ils veulent donner aux nattes, pièces à contenir le palay, etc, avec les côtes qui restent, ils font des balais et des cordes.

2o On procède comme dans le premier cas pour séparer les feuilles et les côtes ; on met les dites feuilles dans le vinaigre jusqu'à ce qu'elles se flétrissent, puis on les fait sécher au soleil. Une fois sèches, on les plonge dans l'eau courante pendant douze heures, on les remet à sécher. On leur fait prendre un nouveau bain, plus court cette fois, pour qu'elles acquièrent une belle couleur blanche, et on les laisse exposées au serein de la nuit.

Ces opérations terminées, les Indiens commencent alors à les aplanir au moyen de leur bambou *ad hoc*, à les enrouler et à les tresser pour en faire les chapeaux de formes et grandeurs diverses qui sont livrés au commerce par pièce ou par douzaine.

Lorsque l'ouvrier a coupé cette sorte de trame de la grandeur voulue, il commence le chapeau par les bords, puis passe au travail du fond ; il a le soin de couper en pointe ce qui reste des tresses qu'il rentre alors plus facilement les unes dans les autres au moyen d'un petit bout d'os effilé.

Le temps qu'emploie un travailleur ordinaire pour faire un chapeau varie un peu selon la hauteur du fond et la largeur des bords ; en général, il faut quatre heures pour confectionner un chapeau ordinaire ; six pour un chapeau plus grand et jusqu'à dix-huit heures pour un chapeau fin.

Les prix changent selon les demandes et les besoins de la place ; régulièrement, ces articles sont ainsi cotés dans la province de Tayabas, où se trouve principalement localisé ce genre d'industrie :

LA PIÈCE

Chapeau commun...	de \$0 08 à \$0 15
Demi-fin .....	0 18 0 25
Fin.....	0 35 5 00

Du "buctal" qui est la partie fibreuse du cœur du "buri" s'extrait aussi, à la main, une certaine quantité de fibres délicates qui servent également à confectionner des chapeaux, des chemises fines et des

porte-cigares. Ce travail qui demande beaucoup plus de temps est généralement fait par les femmes qui, pour ne pas s'estropier les doigts, les recouvrent d'une sorte de long dé en cuir, ce qui leur permet, au fur et à mesure de leur extraction d'y enrouler les fibres. Elles en tirent ainsi jusqu'à vingt de suite, les lavent fortement dans un mélange d'eau et de vinaigre par parties égales et les font sécher au soleil.

Une fois que les fibres sont bien sèches, elles en font le trillage selon leur finesse et leur blancheur, les tendent et les enroulent au moyen d'un moulinet (*ilopan*) et, selon les demandes qui leur sont adressées, commencent leur travail avec les fibres No 1, No 2 ou No 3, ou 1re, 2e ou 3e qualité.

Une ouvrière passable peut livrer deux chapeaux de "buntal" par semaine à raison de 0 p. 48 à 0 p. 70 la pièce les ordinaires, et de 0 p. 95 à 10 piastres les très fins. Ces derniers, néanmoins, demandent quelquefois beaucoup plus de temps à faire, car si la température est très élevée, l'ouvrière est obligée de suspendre son travail pour empêcher les fibres de se rompre.

Tous ces travaux sont très individuels, comme je l'ai dit plus haut car il n'existe aucune fabrique de chapeaux à Trayabas, et lorsqu'il y a quelques commandes importantes à livrer, elles sont apportées par des Chinois qui parcourent les villages, réunissent les Indiens et débattent les prix en essayant, naturellement, de les avoir aux meilleures conditions possibles.

La "Atlantic Snuff Company" a déposé le 25 janvier une demande d'incorporation, au bureau du secrétaire d'Etat de New Jersey, à Trenton.

La compagnie se propose de manufacturer le tabac à priser et tout autre produit du tabac.

Le siège principal de la compagnie sera à Philadelphie, le capital-action fixé à \$10,000 000 se composera de 20,000 actions préférentielles portant intérêt à 8 pour cent, et, 80,000 actions ordinaires.

L'Etat du New-Jersey du fait de cette incorporation touche à titre de taxes une somme de \$2,000.

Que de prise-à prendre pour arriver à payer cet impôt !

### PAR ENCHANTEMENT

**Vous avez un gros rhume, vous toussiez à vous déchirer la poitrine ; avec quelques doses de BAUME RHUMAL, vous êtes soulagés et guéris comme par enchantement.**



# ARTICLES DE CAREME

Ayez toujours **EN EGARD** la **QUALITE** et le **POIDS**.

Et plus particulièrement pour vos achats de **Poisson**.

<b>MORUE</b>	<b>No 1,</b>	<b>"Medium,"</b>	la livre.....	<b>2e</b>
<b>MORUE</b>	<b>No 1,</b>	<b>"Grosse,"</b>	la livre.....	<b>2¼c</b>
<b>HARENGS</b>	<b>No 1,</b>	<b>"Scotia,"</b>	le quart de 200 lbs.....	<b>\$4.25</b>
<b>HARENGS</b>	<b>No 1,</b>	<b>"Scotia,"</b>	le demi-quart de 100 lbs....	<b>2.35</b>
<b>HARENGS</b>	<b>No 1,</b>	<b>"Labrador,"</b>	le quart de 200 lbs.....	<b>4.50</b>
<b>SAUMON</b>	<b>No 1,</b>	<b>"Colombie,"</b>	le demi-quart de 100 lbs....	<b>6.50</b>
<b>TRUITE</b>	<b>No 1,</b>	<b>"des Lacs,"</b>	le demi-quart de 100 lbs....	<b>4.25</b>

Vous avez notre garantie pour la **QUALITÉ** et le **POIDS** de ces poissons, comme du reste vous l'avez toujours, sans que nous le stipulions à chaque fois, sur toutes nos marchandises.

## PRUNEAUX FRANÇAIS, "Dufour,"

environ 120 pruneaux à la livre, boîte de 25 lbs. 4c la lb

## PRUNEAUX DE BOSNIE, "Ostrich,"

environ 105 pruneaux à la livre, boîte de 55 lbs. 6½c la lb

## PRUNEAUX DE CALIFORNIE, les meilleurs

que produit la Vallée de Santa Clara, préparés et

expédiés par la Maison **GRIFFIN & SKELLY Co.**,

dont le nom seul est un certificat de

l'excellence de l'article.

### ...BOITE DE 25 Lbs...

40 à 50 pruneaux à la livre..... 9½c la lb.

50 à 60 pruneaux à la livre..... 7½c la lb.

60 à 70 pruneaux à la livre..... 7c la lb.

**ATTENDU** dans quelques jours, un lot de **DATTES**

**HALLOWI**, de première qualité, récolte 97. 4c la lb.

# HUDON, HEBERT & CIE,

## MONTREAL.

# .....La CANADA LIQUOR CO., Limitee

Successors de AND. BRISSET & FILS.

.....21, 23, 25, rue Gosford, Montréal

ONT TOUJOURS EN STOCK UN ASSORTIMENT COMPLET DE

**CLARET, PORT, SHERRY, MALAGA, MADERE, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, ETC.**

SEULS AGENTS AU CANADA  
POUR LES MARQUES :

**RHUM ST. JAMES, AMER PICON, CLARET MONTFERRAND de Marceau, de Bordeaux**

ECHANTILLONS ET PRIX ENVOYES SUR DEMANDE.

**GIN WILKIN,** (Ce gin, de qualite superieure et d'un goût agreable, a obtenu les plus hautes recompenses aux expositions internationales)

## REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 10 février 1898.  
FINANCES

A Londres, on cotait hier les capitaux disponibles sur le marché libre à vue à 2½ et à terme de 2 11/16 à 2½ p. c.

Les consolidés se négociaient hier à Londres à 112½ au comptant et 112 11/16 à terme.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 3 p. c.

A Montréal, les prêts à demande se font de 3½ à 4 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 8 1/16 à 8 13/16 ; à demande, de 9 7/16 à 9½. Sur le comptoir la prime est : à 60 jours de 9 à 9½ ; à vue de 9½ à 9¾. Le papier de commerce se négocie à 60 jours à une prime de 8½ à 9 sur le comptoir et les traites documentaires à 8½.

Le papier court sur Paris vaut 5.18½ et le papier long 5 19½ entre banques.

L'argent en barre vaut à New-York 56½c et à Londres 26 1/16d.

La Bourse de Montréal est toujours active et à la hausse pour les bonnes valeurs.

Les actions des compagnies de tramways montent à des hauteurs inconnues jusqu'ici. Celles des Chars Urbains de Montréal ferment aujourd'hui à 258½ pour l'ancien stock et à 255½ pour le nouveau. C'est une hauteur d'où il faudra descendre à moins que, comme on le prétend assez discrètement d'ailleurs, il y ait quelque anguille sous roche, mais une excellente anguille qui justifierait des cours encore plus élevés. Jusqu'à présent, on ne peut baser que sur le revenu de ces actions pour établir leur valeur réelle ; en ce cas, il y a de meilleurs placements à faire.

Les Chars Urbains de Toronto sont parvenus à dépasser le pair ; à 102½, c'est un gain de 4½ points pour la semaine.

Malgré la lutte qui ne semble pas près de prendre fin entre le C.P.R. et le G. T. R., les actions du premier chemin ont reconquis 1½ point à 89.

Pour en revenir aux tramways, ceux de Halifax passent de 123 à 129½ et ceux de St Jean ferment à 140.

C'est à croire que tout le monde, et partout où il y a des tramways, perd l'habitude de se servir de ses jambes.

Les actions de la Montreal Cotton ont gagné 6 points à 151 en présence des résultats du dernier exercice qui ont permis de distribuer 8 p. c. de dividende et un bonus de 1 p. c. et d'ajouter \$55 000 à la réserve.

La Cie Richelieu et Ontario qui a fait \$108,000 de profits nets a payé 6 p. c. de dividende à ses actionnaires, après quoi il lui reste un surplus de \$27,000 ; ses actions se négocient à 111, après 113½ la semaine dernière.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant mercredi soir :

### Valeurs de banques :

Banque de Montréal	239
" Toronto	227
" Commerce	137½
" des Marchands	180
" Molsons	...
" British	...
" d'Halifax	...
" Union	...
" Ontario	...
" Hochelaga	...
" Québec	125
" Nationale	90
" Jacques-Cartier	...
" East, Townsh.	152
" Ville-Marie	...
" Nova Scotia	...

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vendeurs	Acheteurs
Banque du Peuple	.....	.....
" Jacques-Cartier	98½	.....
" Hochelaga	152½	148
" Nationale	95	89
" Ville Marie	100	92

### Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal	197½
Colored Cotton (bons)	.....
" (actions)	.....
Montreal "	151

Dominion "	97
Dominion Cotton (pref)	.....
Merchants "	142
Royal Electric	156½
Auer Light Co.	.....
Dominion Coal (pref)	107½
" (ord.)	.....
" (bons)	107
Intercolonial Cool	.....

### Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.	89
Toronto St. Ry.	102½
Ottawa Electric	.....
Montreal St. Ry. [ancien] (ex-div)	258½
" [nouveau]	255½
Halifax St. Ry (actions)	129½
" (bons)	106½
St. John St Ry	140
Cornwall St Ry	.....
Duluth S. S. & Atlantic (ord.)	.....
Duluth S. S. & Atl. (pref)	6½
Rich. & Ont (actions)	111
" (bons)	.....

### Valeurs diverses :

Montreal Telegraph	180
Câble Commerc'l (actions)	187
" (enreg.)	105½
Postal Telegraph	.....
Bell Teleph (actions)	175
" (bons)	.....
West. Loan & Trust	.....
Loan & Mortgage	.....
Northwest Land [pref]	.....
" [comm]	.....
Windsor Hotel	.....
Heat & Light Co (actions)	.....
" (bons)	87½
Canada Paper (bons)	.....

### COMMERCE

Dans son ensemble, la semaine a été satisfaisante ; les voyageurs envoient des ordres assez ronds et les commandes qui arrivent directement aux maisons de gros forment un bon appoint.

L'opinion à peu près générale est qu'à la campagne il y a un air de prospérité qu'on n'était plus accoutumé à y respirer. Le commerce de gros, en dehors des impressions que lui communiquent ses voyageurs, s'en aperçoit à la rentrée des fonds qui se fait mieux que dans les mois correspondants des années précédentes, quoique laissant encore à désirer en partie.

## LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.  
CORRESPONDANCE SOLICITEE.

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.

LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS-FERRONNIERS

Nos. 250, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL MONTREAL

## EMILE JOSEPH, LL. B.

AVOCAT

Chambre 701

MONTREAL

New York Life Bldg.

### UNE MEDECINE IDEALE

Pour la famille. Contre l'indigestion, l'état bilieux, le mal de tête, la constipation, les mauvais teints, la mauvaïse haleine, et tous les dérangements de l'estomac, du foie et des intestins.

### LES "RIPANS TABULES"

Agissent doucement et promptement. Une digestion parfaite résulte de leur emploi. Une seule soulagé. En vente par tous les pharmaciens, ou envoyées par maille.

RIPANS CHEMICAL CO., 10 SPRUCE ST. N.

# SPECIALITÉS

Que ceux qui n'ont pas encore eu les marchandises suivantes, en commandent comme échantillon, nous leur en garantissons la qualité. . . . . Nous avons fait une spécialité de ces produits depuis longtemps, et nous avons le contrôle de plusieurs.

**VINS DE MESSE,** (avec certificats approuvés)

de Tarragone, Espg., Antonio Soler,  
Barriques, quarts et octaves.

de Palerme, Sic., Woodhouse & Co.,  
Barriques, quarts et octaves.

Ces deux vins sont reconnus comme les meilleurs qui s'importent au Canada.

**CHAMPAGNE Vve Bouchard,**

Un vin de qualité supérieure à un prix modéré. Nous en sommes les agents, et vous n'avez qu'un léger profit à payer.

**BRANDY Gonzalez,** (sous notre contrôle.)

MEDAILLE D'OR A L'EXPOSITION DE PARIS, 1889.

**GIN "Bonnet de Nuit," de Hoppe, Schiedam,**  
(sous notre contrôle.)

Par ceux qui ne jugent pas une marchandise par le nom, ces deux lignes sont reconnues comme égales, sinon supérieures aux marques les plus en renommée.

**UN VIEUX VIN.**

Nous avons, balance de notre importation du mois d'août 1895, 14 octaves et 3 quarts de vin St-Michel, si ce vin est excellent quand il est nouveau, combien meilleur ne doit-il pas être quand il est vieux de 3 ans. — Nous le vendons le même prix que le nouveau.

**L. Chaput, Fils & Cie.,**  
**MONTREAL.**



# LE CIRAGE UNIVERSEL DE CAMERON

Pour Chaussures en Cuir Jaune, Brun et Tan, Selle, Rènes, Sacs de Voyages et toutes sortes d'Articles de ce genre.

## VERNIS A CHAUSSURES CAMERON...

Ce vernis est universel, il a obtenu les médailles d'or aux différentes expositions universelles. Il donne à la chaussure, ou autres articles en cuir, un brillant riche, et conserve parfaitement le cuir. Demandez des échantillons.

The D. CAMERON UNIVERSAL SHOE DRESSING Co.



L. A. DASTOUS, Representant, No 18 rue St-Alexis, Montreal.

A la ville, il y a encore de grosses faillites cette semaine et la série n'est sans doute pas terminée. Comme nous l'avons dit maintes fois, certaines branches de commerce sont absolument encombrées; les magasins se touchent et tous ne peuvent faire leurs frais. Tant que les choses ne seront pas rentrées dans l'ordre, on pourra compter les rares marchands qui arriveront à acquérir non pas la fortune, mais simplement une honnête aisance dans leur maison de commerce. On peut dire que ceux qui, depuis quelques années, ont pu acquérir quelque bien, l'ont fait plutôt dans la propriété ou la spéculation que dans le commerce régulier.

Les hivers sont souvent une époque difficile à passer pour le détaillant; cette année, il sera un peu moins dur, peut-être, grâce à la bordée de neige qui a forcé la ville et la compagnie des chars urbains à employer beaucoup d'hommes qui, sans cela, auraient dû rester inactifs. Cette neige a fait circuler peut-être plus d'une centaine de mille dollars et il est à espérer qu'avant la fin de l'hiver nous aurons une répétition de cette bonne aubaine pour les travailleurs et les commerçants.

**Cuir et Peaux.**—Les peaux vertes restent sans changements aux prix que nous avons cotés la semaine dernière, soit :

Peaux de bœuf No 1, 9½c; No 2, 8½c et No 3, 7½c. Peaux de veaux No 1, 9c et No 2, 7c, Peaux de moutons, de 90 à \$1.00 Peaux de chevaux No 1 \$3.00 et No 2, de \$2.25 à \$2.50. Les prix payés par les tanneurs doivent être augmentés de ½c pour les peaux de bœuf et de 1c pour les peaux de veaux; de 5c pour celles de moutons. Les tanneurs paient

\$3.40 pour les peaux de chevaux No 1 et de \$2.50 à \$3.00 pour celles du No 2.

Nous ne changeons rien encore cette semaine à notre liste de prix des cuirs, mais nous pouvons annoncer comme étant assurée une hausse pour la semaine prochaine; bien qu'elle s'étende à peu près sur tous les genres, elle sera plus sensible sur les gros cuirs. Avis donc à nos lecteurs que ces articles intéressent.

Les Américains ont ramassé dans notre province toutes les peaux vertes qu'ils ont pu trouver à acheter; avec la fermeté des prix du cuir et des peaux déjà existante, on ne sera pas trop surpris de la hausse que nous annonçons ci-dessus.

**Draps et nouveautés.**—Le commerce de la ville est bien éprouvé par les faillites depuis le début de cette année; malheureusement d'autres sont attendues à bref délai. Il se vend en ce moment les stocks de plusieurs maisons déclarées en faillite depuis peu. Ces ventes à prix réduits de stocks achetés à tant dans la piastre ne sont pas faites pour améliorer la situation de cette branche du commerce; elles aideront au contraire, à faire succomber d'autres marchands dont la position n'est pas bien solide.

De nouvelles faillites ne feront encore qu'empirer le mal. Il faut absolument qu'on en arrive à écouler d'une autre façon les stocks provenant de faillites; car ces ventes en bloc de tout un magasin ne font de bien à personne et causent un tort considérable à toute une branche du commerce.

Nous avons déjà traité de cette question et nous y reviendrons; mais les marchands qui ne veulent pas périr par la faute des autres devraient bien se

remuer de leur côté au lieu d'attendre paisiblement la ruine qui les menace.

**Epiceries.**—Les raffineurs ont augmenté leurs prix de 1/16c par lb sur tous les sucres; les marchands de gros n'ont pas encore changé leurs prix, mais ils peuvent le faire à tout moment.

Les mélasses sont toujours fermes aux anciens prix avec bonne demande.

S'il se fait peu ou pas de transactions dans les viandes de conserve, il n'en est pas de même dans les conserves de légumes et de fruits principalement dans ces derniers.

Il est venu des demandes de pommes au gallon de Liverpool et de Glasgow, voire même d'Allemagne. Ces conserves devront donner plus de satisfaction que le fruit lui-même qui, cette année, est d'une qualité tellement peu appréciée sur le marché anglais que le prix est en baisse malgré la rareté de l'article. Les conserves pourraient donc atteindre un haut prix si la demande du marché anglais s'affirmait, car il ne faut pas oublier que ces pommes au gallon de fabrication canadienne sont un nouvel article pour les consommateurs de la Grande-Bretagne.

Nous cotons de nouveaux prix pour les amandes et les noix écalées, les dattes en boîtes; les pruneaux de Bordeaux et de Californie, de la nouvelle importation. Les changements sont en faveur des acheteurs.

**Fers, ferronneries et métaux.**—Il se fait quelques affaires assez suivies, principalement en marchandises de tablettes; mais à vrai dire, les affaires sérieuses ne se traiteront guère que le mois prochain.

Quelques-uns de nos marchands de gros qui ont acheté d'assez fortes quantités de fil de fer barbelé des manufac-

### S. PICHE. F. X. O. TRUDEL. LA BOITE A BEURRE PICHE



La seule boîte à beurre pouvant avantageusement remplacer la tinette et lui étant supérieure à plus d'un point de vue. 1o Elle est facile à ouvrir et à fermer. 2o Etant plus grande de l'embouchure que du fonds, le beurre peut en être extrait facilement. 3o Son contenu peut être divisé en parties d'une ou plusieurs livres. 5o Elle coûte moins cher que la tinette.

Manufacturée par S. PICHE & CIE, Ste-Anne de la Pérade, P. Q. Agent général pour la vente F. X. O. TRUDEL, St-Prospier, Co. Champlain

Qui a jamais songé à vendre pareille valeur extraordinaire dans les Thés de CEYLAN avant l'apparition du



jusqu'à ce que nous ayons montré la voie? Qui a jamais eu avant nous l'audace ou les facilités d'empaqueter des Thés ayant toujours une valeur supérieure de 30 à 50 pour cent sur tout ce qu'offre le commerce, de dépenser des milliers de dollars en publicité et de créer la demande, de façon que le marché ait une vente rapide?

Agence pour la Vente en Gros à Montréal 318 RUE ST-PAUL

ETABLIS EN 1885

## Montres, Horloges, Bijoux

AGENT POUR LES CELEBRES MONTRES "WALTHAM"

### EDMUND EAVES

185, rue St-Jacques, Montreal.

Justement arrivé, un lot splendide d'horloges en chêne et en noyer, 8 jours, six patrons différents par caisse, sonnent les 1/2 et les heures.—\$13.50 la caisse.

# NOTRE INVENTAIRE ..

Étant pris, nous avons décidé de réduire notre stock dans quelques lignes telles que :

**RAISINS VALENCE " FINE OF STALK "**

" " " **SELECTED** " en boîtes et  $\frac{1}{4}$  boîtes

" " " **4 CROWNS LAYERS** "

Les meilleures marques connues.

Nous venons de recevoir  
... un char de ...

## FRUITS ÉVAPORÉS DE CALIFORNIE

En boîtes de 25 lbs et paquets de 1 lb.

Tous les fruits ci-dessus sont offerts au commerce à des prix excessivement bas.

---

## MELASSE

COMMENT EST VOTRE STOCK ?

Nous offrons les Mélasses :

Des " Barbades," Extra choix en tonnes

" Porto-Rico," Fancy " Pons " en tonnes et tierces

" Porto-Rico," Choix " Pons " en tonnes

" Nouvelle-Orléans," en barils et  $\frac{1}{2}$  barils

à des prix déflant toute concurrence

N'oubliez pas que notre assortiment de poisson pour le Carême est très complet.

Ecrivez pour nos cotations et échantillons,  
cela vous paiera.

---

# Laporte, Martin & Cie

## MONTREAL.

**VIGNOLE CONCORDIA, SANDWICH, CO. ESSEX, Ont.**

Nos célèbres Clarets et Sauternes sont en usage dans tout le Dominion, et donnent la plus grande satisfaction. Vin de messe une spécialité. Pour prix et renseignements, s'adresser à

**E. GIRARDOT & CO., SANDWICH, Ont.**

**E. GIRARDOT & Co.**  
VITICULTEURS ET MANUFACTURIERS DE VINS CANADIENS

**EDMOND BOUCHER, Marchand-Tailleur**

**No 42, rue St-Jean, Montreal**

tures américaines se trouveront embarrassés de leur stock au printemps, car nous apprenons qu'les mêmes manufactures vendent aux marchands de la campagne les mêmes articles et aux mêmes prix; plusieurs marchands au besoin s'unissent pour commander un char qu'ils se partagent ensuite afin de jouir des prix du gros. Nous ne les blâmons pas de rechercher leur intérêt, au contraire, mais nous ne pouvons adresser des éloges aux manufacturiers américains, car leurs procédés ne sont guère de mise, honnêtement parlant. Après avoir vendu aux fournisseurs des marchands de la campagne, ils leur coupent l'herbe sous le pied et les empêchent d'écouler leur marchandise. Nos marchands de gros s'en souviendront au bon moment.

**Huiles, graines, etc.**—L'huile de lin crue et l'huile de lin bouillie ont fait une avance de 1c par gallon; on vend, net, au comptant, la première 46c et la seconde 49c.

L'huile de castor anglaise débute à 9½c la lb au lieu de 10c.

**Poissons**—Il y a une bonne demande pour cet article; mais comme le Carême ne sera pas très rigoureux, cette année, nous conseillerons à nos lecteurs de ne pas s'approvisionner au-delà de leurs nécessités réelles; ils devront tenir également compte du goût des consommateurs qui se prononcent de plus en plus pour le poisson frais gelé et délaissent petit à petit le poisson conservé en saumure.

Nous prions nos lecteurs de se reporter à notre liste de prix que nous avons modifiée assez profondément cette semaine.

On ne trouve plus sur notre marché du poisson blanc du lac Supérieur.

**Salaisons, saindoux, etc.**—Le lard est en hausse de 50c à \$1 00 par baril, tant

pour le lard Canadien que pour celui de l'ouest.

Augmentation également sur les jambons et le lard fumé.

Une hausse s'est également produite sur les saindoux purs et composés, elle est de ½c par lb.

Nous renvoyons nos lecteurs à notre liste de prix pour les changements survenus.

**Revue des Marchés**

Montréal, 10 février 1898.

**GRAINS ET FARINES**

**MARCHÉS ÉTRANGERS**

La dernière dépêche reçue de Londres par le câble cote, comme suit, les marchés du Royaume-Uni, à la date d'hier.

"Londres. Chargements à la côte: blé, sans affaires; mais 3d plus haut; pas d'affaires. Chargements en route: blé, sans changement nominal; mais, un peu plus ferme, 3d plus haut. — Marché; anglais de la campagne: blé, tranquille. — Liverpool. Blé disponible, ferme; mais disponible, soutenu. Sur options: blé, soutenu; 7s 8½d mars; 7s 4½d mai; 7s 8½d juillet; mais, soutenu; 3s 3½d février; 3s 2½d mars. Farine première à boulanger de Minneapolis, 25s 3d."

On cotait hier, à Paris: blé, terne, fr. 29.00 sur février et fr. 27.70 sur août; farine fr. 62.40 sur février et fr. 59.90 sur mai. Les marchés français de l'intérieur sont faibles.

Nous lisons dans le *Marché Français* du 22 janvier:

La température s'est encore maintenue pendant toute cette semaine, exceptionnellement douce pour la saison; les premières journées ont été marquées

par des brouillards très intenses. Ces conditions ne laissent pas que d'inquiéter assez vivement la culture, qui craint qu'un retour trop brusque de la gelée se produise et ne vienne causer de graves dégâts aux jeunes plantes, dont le développement a été extrêmement rapide, grâce à la clémence de l'hiver. De toutes façons, les froids arrivant progressivement, seraient nécessaires pour arrêter la croissance trop rapide des céréales et débarrasser les terres des mauvaises herbes et des insectes.

En ce qui concerne les affaires sur nos marchés de province, nous ne pouvons constater encore qu'un manque complet d'entrain; la tendance est irrégulière, sur certains endroits la faiblesse persiste alors que dans d'autres un mouvement de reprise semble se dessiner. En général, les réunions présentent peu d'intérêt.

Le marché des farines douze marques n'a guère varié depuis notre précédente revue, acheteurs et vendeurs ayant montré peu d'empressement aux affaires; la hausse de l'Amérique n'a pas exercé d'influence sur nos cours, sauf peut-être en ce qui concerne la séance d'aujourd'hui où les cours se sont légèrement relevés.

La précocité de notre récolte, l'augmentation des emblavements opérés cet hiver et de ceux prévus pour le printemps, les rendements supposés de l'Argentine et de l'Inde, influent défavorablement sur les cours, bien qu'à cette époque de l'année il paraisse encore bien téméraire de faire fond sur de pareilles promesses.

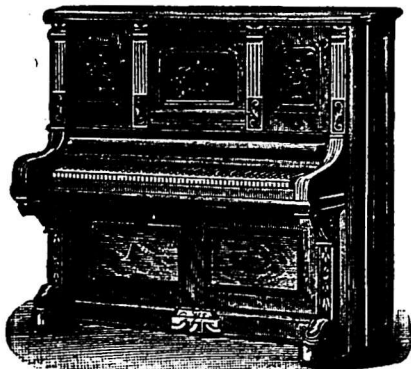
Sur le marché de Chicago, le blé au comptant flotte entre 98 et 98½c, sans grande fermeté. Au ports de mer il y a quelque mouvement par suite d'une assez bonne demande. Sur les marchés

**HUDON, PARADIS & CIE**

SEULS AGENTS A QUEBEC, DE LA CELEBRE MAISON

**R. S. WILLIAMS & SONS,**  
DE TORONTO

du **PIANO BELL.**



Le plus ancien et le mieux connu au Canada.

**Machines à Coudre "New Williams"**

GARANTIE POUR DIX ANS

Ecrivez pour liste de prix et catalogue.

**HUDON, PARADIS & CIE**

93 et 95, rue St-Jean, Québec.



**Léon Archambault**

Commerçant d'huitres et Importateur de Homards vivants et bouillies

Huitres au gallon reçues tous les jours Livraison faite avec promptitude.

Une attention spéciale aux commandes de campagne.

de Détroit et de Duluth, il y a une avance sur le blé au comptant.

Quant aux options, celle de mai a avancé de 95½ à 96 d'un mercredi à l'autre après être descendue lundi à 94½. Au contraire, l'option de juillet ne se cotait plus que 84½ hier sur le marché de Chicago au lieu de 85½, mercredi dernier.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des États-Unis :

Chicago, No 2, rouge.....	98½
New-York, No 2, rouge.....	1 03½
Detroit, No 2 rouge.....	94½
Duluth, No 1, du nord.....	94½

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Mai	Juillet
Chicago.....	96	84½
New-York.....	97½	89½
Detroit.....	95	.....
Duluth.....	94½	92½

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures :

	Mai	Juillet
Judi.....	94½	84½
Vendredi.....	95½	84½
Samedi.....	95	84
Lundi.....	94½	84½
Mardi.....	98½	85½
Mercredi.....	96	84½

On cotait hier, en clôture à Chicago : blé d'inde, 27½c février ; 29½c mai et 30½c juillet ; l'avoine, 24c février ; 24½c mai et 23½c juillet.

**MARCHÉS CANADIENS**

Nous lisons dans le *Commercial* de Winnipeg du 5 courant ;

" Le blé a éprouvé, cette semaine, un mouvement rétrograde. Par suite de la baisse sur les marchés extérieurs, le marché local est devenu très terne. Les détenteurs n'étaient pas disposés à faire des concessions en rapport avec la baisse sur les autres marchés et acheteurs et vendeurs se trouvaient en conséquence en désaccord. Le plus haut prix obtenu a été de 93c pour le No 1 dur, à flot à Fort Williams au marché de lundi. Hier les vues des acheteurs étaient aux environs de 92c bien que quelques détenteurs demandaient d'avantage.

Hier, on vendait le blé dur No 1 de Manitoba 78c à Brandon et 90c à Fort William.

La dépêche reçue de Toronto, cote comme suit, les marchés d'Ontario, à la date d'hier :

" Marché tranquille. Farine tranquille et généralement ferme. Straight rollers cotés de \$3 90 à \$3 95, en barils, fret moyen. Blé, meilleure demande avec prix plus fermes. Blé rouge d'hiver vendu de 85 à 86c, fret maximum, et blé de printemps coté à 87c, Midland ; No 1 dur du Manitoba coté à \$1 03, Midland, et à \$1.06, North Bay. Orge, ferme ; No 2 cotée de 35c à 36c ; No 3 extra de 32 à 33c, et orge pour moulée de 30 à 31c, ouest. Avoine ferme, avec ventes à 28c, ouest, et à 28½c, Midland pour avoine blanche ; mélangée, 27c, ouest. Pois, tranquilles, ventes à 54c, nord et ouest, et à 55c, Midland. Sarrasin, soutenu ; chars cotés à 33c, ouest, et à 34c, Midland. Seigle, ferme à 47c, ouest, et de 48 à 48½c, est, par lots de char. Blé d'inde, tranquille et prix plus fermes ; lots de chars cotés à 29c, ouest pour le

jaune. Son, en bonne demande et prix fermes, coté à \$10 50, fret moyen et gru de \$12.50 à \$13 00, fret moyen. Farine d'avoine, sans changement, cotée \$3.30 en sacs, et à \$3 40 en barils sur rail."

Le marché de Montréal est généralement bien tenu avec un bon courant d'affaires en avoines dont les prix montent graduellement. Nous cotons l'avoine blanche No 2 de 31 à 31½c en magasin ; quelques détenteurs ayant même, dit-on, des vues plus hautes,

Les pois No 2 que nous cotons de 62 à 63c en magasin sont moins actifs.

Rien de particulier à noter, en ce moment, pour les autres grains.

Les farines de blé sont plus tranquilles quoi qu'il y ait toujours un courant d'affaires régulier pour le commerce local, à nos cotes ci-dessous.

Les farines d'avoine sont plus chères en sympathie avec la hausse du grain, nous modifions nos cotes en conséquence.

Les issues de blé ont une bonne demande, la meunerie se voit même obligée de décliner des offres ; les prix se ressentent de cet état de choses principalement pour les issues du blé de Manitoba. Nous laissons subsister nos cotes de la semaine dernière qui peuvent encore passer pour représenter les prix du marché, bien que certaines maisons demandent plus cher.

**MARCHÉS CANADIENS**

**GRAINS**

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	1 00 à 1 10
" No 2 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.....	0 00 à 0 00

**Profit qui Plait**

Il y a un bon profit pour vous dans la vente de ces marinades de haute qualité qui se détaillent à bon marché—les Marinades Stephens. Elles plaisent à vos clients parce que les

**MARINADES STEPHENS**

sont fermes et piquantes. Elles sont emballées dans du vinaigre de malt absolument pur.

**Marinades qui plaisent**

Les fournisseurs de gros entrepreneurs les vendent.

A. P. Tippet & Co., Agents, Montréal.

**MARINADES HEINZ**

Une cuillerée d'INDIA RELISH DE HEINZ avec une portion de BAKED BEANS DE HEINZ forment un plat délicieux.

QUELQUES-UNES DE NOS SPÉCIALITÉS :

Marinades Sucrées.	Baked Beans,
India Relish.	sauce aux Tomates.
Chutney aux Tomates.	Ketchup aux Tomates.

EN VENTE PAR

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL  
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS  
CHICAGO  
ANVERS  
ATLANTA ETC

The GENUINE always bear this Keystone trade-mark.



Avoine blanche No 2.....	0 31 à 0 31½
Blé d'Inde, Américain.....	0 37 à 0 37½
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 62 à 0 63
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 36½ à 0 37
Seigle, par 56 lbs.....	0 51½ à 0 52

**FARINES**

Patente d'hiver.....	\$4 65 à 4 85
Patente du printemps.....	0 00 à 5 30
Straight rollers.....	4 40 à 4 45
Forte de boulanger (cité).....	0 00 à 4 90
Forte du Manitoba.....	4 75 à 4 80

**FARINE D'AVOINE**

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$3 90 à 4 00
Farine d'avoine granulée, en barils.....	0 00 à 4 00
Avoine roulée, en barils.....	3 80 à 3 90

**FROMAGE**

**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool en date du 28 janvier :

"Peu ou pas de changement à signaler. La demande ne s'est certainement pas améliorée et "toutes les sortes" sont maintenant pressées à la vente. Les septembre sont offerts à 42½; la fabrication a tériéure de 35 à 40s suivant l'état du fromage.

"Nous cotons :

Canadien blanc et coloré, très fin, d'août.....	38 à 40s.
Canadien blanc et coloré, très fin, octobre.....	39 à 40s.
Canadien, blanc et coloré, très fin de juin.....	35 à 37s.
Canadien, blanc et coloré, choix, frais de septembre....	41 à 42s.
E. U., blanc et coloré, choix août et septembre.....	41 à 42s.

Importations du Canada et des Etats-Unis : 19,841 boîtes.

**MARCHÉ DE MONTRÉAL.**

On rapporte quelques transactions, cette semaine, à des prix variant entre 8 et 8½c pour les meilleures qualités et à des prix que nous ne conaissons pas pour des fromages de qualité moindre. Il fallait un commencement à une reprise d'affaires, espérons que ce n'est que le début des demandes d'Angleterre. Ce qui nous donne confiance pour un retour aux affaires c'est une nouvelle demande par câble de 1000 boîtes dans les prix ci-dessus cotés.

**BEURRE**

**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool, le 28 janvier :

"La situation du beurre de crèmerie canadien de choix n'est pas même tout-à-fait aussi bonne que la semaine dernière, par suite du bas prix auquel le beurre du Danemark est tombé. La demande pour les *Ladles* est également très désappointante.

"Nous cotons :

Ladles des Etats-Unie.....	50 à 56s
Imitation, crèmeries, tin.....	58 à 60s
Irlande, fabriques.....	80 à 90s
" crèmeries, boîtes.....	96 à 100s
Canada, crèmeries, choix, en boîtes.....	90 à 94s
Australie, choix, en boîtes.....	96 à 100s
Danemark, crèmeries, barils choix.....	98 à 102s

Importations du Canada et des Etats-Unis 3,423 paquets.

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

Le beurre ne donne toujours lieu qu'à des affaires restreintes pour le commerce local et en lots de détail.

Les meilleurs beurres de crèmeries rapportent aux fabricants de 17½ à 18c environ et se détaillent de 18 à 19c; les beurres de ferme en tinettes valent de 13 à 15c suivant qualité et ceux en rouleaux qui deviennent plus rares se cotent de 14½ à 15½c la livre.

**ŒUFS.**

On nous écrit de Liverpool, le 28 janvier : "Les œufs sont toujours en bonne demande avec une nouvelle baisse de prix. Nous cotons : œufs frais d'Irlande de 8½ 10d à 9s 2d; frais du Continent, de 6s 6d à 7s 8d.

Sur notre marché la demande est bonne en lots de détail. On cote : œufs frais pondus de 21 à 22c; œufs mirés, de 14 à 15c; œufs chaulés de Montréal, de de 14½ à 15c et de l'Ouest, de 12 à 14c la doz.

**LÉGUMES**

Nous cotons : pommes de terre, de 55 à 58c le sac en lots de char et de 65 à 70c par 90 lbs au détail; céleri 25c à 75c la doz salades de 50 à 60c la doz pour celles de Waterloo et \$1.50 pour les salades de Boston; choux, 60c à 75c le qrt; patates sucrées, \$5 le quart; navets, 50c le sac; betteraves de 20 à 25c le panier; carottes de 15 à 20c le panier; oignons du pays, 50c le panier de trois pecks et de \$2 00 à \$2 50 le quart.

Les haricots triés à la main valent suivant choix, de 80 à 90c par lots de char et de 2 à 10c en plus par minot suivant quantités pour lots de moindre importance.

Les haricots non triés font par lots de char 80c et en lot de détail de 85 à 90c.

Les oignons d'Espagne valent \$2.50 la caisse d'environ 150 lbs et de 90c à \$1.00 la boîte ordinaire.

# Reglisse..



La Réglisse Y & S, 4, 6, 8, 12 ou 16 batons à la livre, empaquetée dans des feuilles de laurier, 25, 50 et 125 lbs net à la caisse. Il n'y a rien qui fasse un étalage plus attrayant chez les pharmaciens qu'une caisse de cette marchandise. Ventes promptes et profits très rémunérateurs. Les préparations à la réglisse de YOUNG & SMYLIE sont très efficaces pour les maladies de la gorge et sont délicieuses comme bonbons. En vente chez tous les pharmaciens de gros. Catalogues illustrés sur demande.

**Young & Smylie,  
...Brooklyn, N.Y.**

Etablis en 1845

## ...NOTRE... MOUTARDE PRÉPARÉE



Est fabriquée conformément aux lois des États-Unis sur les ALIMENTS PURS.

- En flacons à fruits 2 doz. à la caisse.
- Bouteilles de 1 lb. fantaisie, à la caisse.
- Jarres de 1 gal. 4 lbs. à la caisse.
- Jarres de 2 gal. 2 lbs. à la caisse.
- Jarres de 1 gal. 1 lb. à la caisse.
- Barils en chêne de 10 gal.
- " en pin " 10 "
- " en " " 5 "
- " en chêne " 5 "
- " en pin " 3 "
- Seaux 3 gal.

**Williams Bros. & Charbonneau,  
Detroit, Mich.**

L. CHAPUT, FILS & CIE, AGENTS, MONTREAL



En légumes nouveaux de provenance des Etats-Unis, nous cotons; carottes radis et cresson, 75c la doz de bottes; persil, 40c la doz de bottes et concombres \$3 00 la doz.

#### FRUITS VERTS

Les atocas sont à la hausse, on vend au baril de \$8.00 à \$10 pour le fruit sain. Les oranges de Valence, boîtes de 420, sont encore au même prix de \$5 00 à \$5.50; elles seront moins chères dans une quinzaine, lors des nouveaux arrivages, les prix ayant baissé sur les marchés primaires.

#### VOLAILLES ET GIBIER

Nous cotons à la livre: poulets, de 6 à 6½c; canards, de 8 à 9c; oies, de 7 à 8c; dindes de 10 à 10½c.

Les perdrix sont très rares et se paient de \$1.00 à 1.20 la paire; les lièvres restent toujours au prix de 25c la paire.

#### PORCS ABATTUS

Les prix sont plus aisés que la semaine dernière. Les petits porcs se vendent à \$6 75 les 100 lbs et les gros varient de \$6.25 à \$6.50.

#### FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer Robinson & Co, nous écrivent de Boston le 3 février:

"Les arrivages de la semaine dernière ont été de 281 chars de foin et 30 de paille pour le marché local et 19 pour l'exportation. Ils avaient été l'an dernier, pour la semaine correspondante, de 263 chars de foin, 26 de paille et 69 pour l'exportation.

Les arrivages sont toujours forts eu égard à la tranquillité de la demande. Le foin de choix est en très bonne demande car une forte proportion du foin

arrivant est de No 2 ou mélangé de trèfle. Ces qualités sont très lourdes et il est impossible de les vendre à des prix satisfaisants.

La paille de seigle est terne avec un marché faible. Il n'y aura pas grand mouvement de foin et de paille pendant ces jours prochains grâce au mauvais état des rues.

"Nous cotons:

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix	\$15 00 à \$.....	\$14 00 à \$.....
— No 1	13.50 à 14.00	13.00 à 13 50
— 2	10.00 à .....	10.00 à .....
— 3	9.00 à 9.50	9.00 à 9.50
— mél. de trèfle	8 50 à 9.00	8 50 à 9.00
Paille de seigle, long.	9.00 à 9.50	
— de seigle mêlée	8.00 à 8.50	8.00 à 8 50
— d'avoine	6 50 à 7.00	6.50 à 7.00
La situation n'offre guère de changement sur le marché de Montréal. Nous continuons à coter les mêmes prix.		
Foin pressé No 1, la tonne.....		11 50 à 12 00
do do No 2 do .....		8 50 à 9 50
Paille d'avoine do .....		4 5 à 5 00
Moules extra la tonne.....		18 00 à 20 00
Grain blanc do .....		00 00 à 17 00
do No 2, do .....		00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do .....		13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....		00 00 à 13 00
315 d'onde avec moulu.....		00 00 à 18 00
Et au char:		
Foin pressé No 1.....		10 50 à 11 00
do do No 2.....		8 00 à 8 50
Paille d'avoine.....		0 00 à 4 50

On a découvert un nouvel emploi des arachides (peanuts): Certains manufacturiers en font prosaïquement du savon.

#### NOTES SPECIALES

La maison Laporte, Martin & Cie a en stock un assortiment complet de poissons, qu'elle offre à des prix excessivement bas.

Deux compagnies canadiennes d'assurances sur la vie acceptent maintenant des risques pour le Klondyke moyennant une prime de \$10 à ajouter à la prime régulière.

Messieurs N. Quintal & Fils, épiciers en gros, offrent un lot considérable de Morue et Harengs de qualité supérieure. Ecrivez pour leurs prix qui sont excessivement bas.

A lire attentivement dans une autre colonne, l'annonce de la maison A. Robitaille et Cie qui offre à sa clientèle un assortiment exceptionnel de poissons pour la saison du Carême. Le choix, la qualité et les prix offerts par cette maison méritent considération.

Les dettes actives de la succession Chs. Bertrand & Cie et al, de l'Île Verte, faillis, et se montant à 83,390.63, seront vendus à l'enchère publique au bureau des curateurs, 48 rue St Pierre, Québec, mardi, le 15 février prochain, à 11 hrs du matin. Avis aux intéressés.

Ceux qui désirent du véritable hareng du Labrador, n'ont qu'à s'adresser à la maison Laporte, Martin & Cie, c'est la seule maison à Montréal, nous dit-on, qui ait le véritable "Labrador."

# Si vous n'avez pas en stock

le tabac à fumer...

# "Morning Dew"

(VIRGINIA FLAKE CUT)

En paquets de 10ms  
et en tins de ½ lb.

Vous n'avez pas le meilleur tabac du jour.

Offrez-le à vos pratiques une fois, et ils vous le redemanderont.

Ecrivez-nous pour échantillons et prix, en mentionnant "LE PRIX COURANT."

## B. HOUDE & CIE

LES PLUS GRANDS MANUFACTURIERS DE TABAGS GOUPEES ET EN POWDRE AU CANADA.

BUREAUX:

ENTREPOT et MANUFACTURE:

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 a 197 rue Richelieu

Extraits Culinaires  
Catsup aux Tomates  
Epices

# PURE GOLD

Sont les Meilleurs. Essayez-les.

TELEPHONE 685 ●●●●●

FRED. D. HUGHES, Agent, 394 rue St-Paul, Montréal

**PURE GOLD MFG. CO.** 31 & 33 FRONT ST. EAST.  
TORONTO.

A une assemblée de la Shire Horse Association du Canada, le président déclara que les prix des chevaux avaient augmenté l'année dernière de 25 pour cent dans la province d'Ontario et de 50 pour cent dans le Nord-Ouest par suite, principalement, de la demande créée par la fièvre des mines d'or.

Un des plus élégants calendriers de 1898 sera incontestablement celui envoyé à ses clients et amis par M. J. M. Fortier, le grand manufacturier de cigares. Ce calendrier—un paravent en miniature—contient une foule de renseignements pratiques.

MM. Lefavre et Onslow, curateurs de faillites, se recommandent au monde du commerce par leur expérience dans le règlement des affaires qui leur sont confiées. Une des spécialités de ce bureau consiste dans l'administration des successions. S'adresser au No 1627 rue Notre-Dame pour plus amples informations.

M. J. H. Begin, marchand en gros de chaussures à St-Roch, Québec, désire faire connaître à sa clientèle que ses échantillons du printemps et de l'été sont prêts et que l'assortiment est complet sous tous les rapports. Un coup d'œil sur son annonce dans une autre colonne complètera cette note.

Le commerce pourra trouver chez Laporte, Martin & Cie à un prix très avantageux, la melasse Porto-Rico "fancy" marque "Pons."

■ Nous accusons réception d'une très utile petite brochure: *Principes de la Culture Payante* traduit de l'anglais par le sympathique et dévoué secrétaire de la Société d'Industrie Laitière, M. Emile Castel. Cette petite brochure devrait être entre les mains de tout le monde à la campagne; tous ceux qui cultivent la terre apprendront, en la lisant, comment on obtient les grosses récoltes.

Nous attirons l'attention des spéculateurs et des constructeurs sur l'annonce de M. Adolphe Robillard qui offre en vente des lots à bâtir situés dans le centre de la ville.

Comme les lots vacants sont rares

dans cette partie de la ville, les personnes qui désireraient en acheter, devront se hâter de le faire.

Les manufacturiers américains de bicyclettes semblent redouter une augmentation des droits sur cette catégorie de véhicules, pendant la session qui vient de s'ouvrir. Aussi, en vue d'éviter le paiement de ce droit additionnel, les compagnies manufacturières ont-elles envoyé des lots très importants de bicyclettes au Canada, surtout depuis un mois.

MM. Laporte, Martin & Cie, nous écrivent:

Nous avons eu de fortes commandes pour les raisins que nous annonçons dans votre numéro de la semaine dernière, il nous en reste encore quelques lignes, qui sont offertes aux mêmes prix.

A la veille de la reprise des affaires immobilières, M. E. R. Gareau, l'agent d'immeubles bien connu se rappelle au bon souvenir du public en général et de ses clients en particulier, dans une annonce que l'on trouvera plus loin.

M. Gareau est bien connu dans les cercles commerciaux, sa grande expérience des affaires immobilières—Son bureau, 1511 rue Notre-Dame, est l'un des plus anciens dirigés par des Canadiens Français—Sa probité en affaires le recommandent mieux que tous les discours aux personnes qui ont recours aux lumières d'un homme d'affaires consciencieux.

M. Gareau se charge de la négociation d'emprunts aux meilleures conditions possibles.

La consommation annuelle des Thés de Ceylan et de l'Inde dans la Grande-Bretagne est maintenant de 203,000,000 lbs tandis que celle des Thés de Chine n'est que de 25,000,000 lbs.

La raison de ce fait est que les thés de Ceylan et de l'Inde sont de production anglaise et qu'ils sont préparés proprement d'après les principes modernes; également parcequ'ils sont plus purs, plus sains, plus fortifiants et plus économiques que les thés de Chine et du Japon à bon marché et adultérés.

Achetez seulement, vendez seulement

et buvez seulement le thé en paquet "Salada" de Ceylan.

La vente du thé de Ceylan "Salada" a maintenant atteint d'énormes proportions au Canada et aux Etats-Unis, distançant de loin toutes les autres sortes tellement sa qualité et sa valeur sont remarquables. Il ne se vend qu'en paquets scellés et plombés. L'agence pour la vente en gros à Montréal est 318 rue St-Paul.

La production totale du fer en gueuse pour l'année 1897 a été, d'après une statistique officielle, de 9,682,680 tonnes, soit une augmentation de 1,029,553 sur l'année 1896.

La production du fer basique en gueuse, en 1897, a été de 556,391 tonnes réparties comme suit: New-York et New-Jersey 79,041 tonnes; Pennsylvanie, 350,068; Maryland, Virginie et Alabama 97,562; Ohio, Illinois, Wisconsin et Missouri 29,720 tonnes.

## RAPPORT DE PATENTES

Nos lecteurs trouveront ci-après le seul rapport complet de brevets d'invention, accordés cette semaine, à des inventeurs Canadiens, par le gouvernement Américain. Ce rapport est préparé spécialement pour ce journal par MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, 185, St Jacques, Montréal.

598,217—William de Lany, jr, Cobourg, Can.: Valve.

598,291—Jean L. P. Houde, Montréal, Can.: Sleigh et voiture combinés.

598,324—William C. Moore, London, Can.: Méthode pour empêcher la fuite de l'air des pneus de bicyclettes.

598,292—Joseph A. Mumford, Hantsport, Can.: Machine pour creuser.

598,383—Henry J. Murney, Goderich, Can.: Filtre.

598,445—John C. Shepherd, Tilsonburg, Can.: Ressort de voiture.

598,401—Alfred M. Terrill, Picton, Can.: Cueiltoir.

598,277—William C. Trathewey, Vancouver, Can.: Machine pour appliquer les étiquettes sur boîtes en fer blanc.



**DUCKETT, HODGE & CIE**  
Exportateurs de  
**BEURRE ET FROMAGE**  
55 RUE WILLIAM, MONTREAL

**BRODIE & HARVIE**  
Marchands de Farine  
MANUFACTURIERS DE LA  
**Farine Préparée de Brodie & Harvie**  
Nos 10 et 12 rue BLEUR, Montréal  
Farine d'Avoine, Farine Graham, Casé,  
Farine de Seigle, Mais Pilé, Farine de Blé  
d'Inde, Son Grains d'Alimentation.

**BALANCES "STANDARD" "FAIRBANKS"**  
(STANDARD SCALES) Telephone 2107  
Petits Camions (Trucks), Presses à Lettres,  
Tiroirs d'alarme pour l'argent,  
Machine à caligraphier, Vitriers d'usage,  
Regisres de caisse, Trucs, Ecuilles, Mesures,  
Fournitures pour entrepreneurs.  
Réparations exécutées promptement par des ou-  
vriers habiles.  
**F. M. SULLIVAN**  
No 308 rue St-Jacques, MONTREAL.

**FAUCHER & Fils**  
Importateurs et Marchands-Ferronniers  
**Bois et Garnitures de Voitures**  
Fournit...es pour Carrossiers et Forge-  
rons, telles que Fer en barres, Acier,  
Charbon de forge, Peintures,  
Vernis, etc.  
Nos. 796 à 802, Rue Craig,  
**MONTREAL.**  
Téléphone 576

**Patente à vendre**  
**FUMIVORE JUBILE**  
Le seul appareil parfait consommant  
entièrement toute fumée quelconque.  
Le "JUBILÉ" seul peut être très-  
facilement adapté à toutes chaudières,  
y comprises celles des locomotives,  
bateaux à vapeur, etc.  
Les brevets canadien, américain et  
et anglais seraient vendus si une offre  
raisonnable était faite immédiatement.

S'adresser à  
**A. W. PAGNUELO,**  
AGENT,  
58, rue St-Jacques, Montréal.  
TELEPHONES: Bureau 2021  
Résidence 6858.

<b>Aoton</b>		
Tanguay Adolphe.....	G. Davidson	61
<b>Beauharnois</b>		
Dunsmore J.....	N. Gautrey	17
Dufresne Raoul.....	N. Grandchamp	76
<b>Bury</b>		
Weir James.....	P. A. Lessard	20
<b>Cowansville</b>		
Wilkinson George.....	Dominion Bank	88
<b>Emberton</b>		
Moisson F.....	F. Dudley	32
<b>Farnham</b>		
Maheu Adelard.....	A. Lapalme	12
<b>Louiseville</b>		
Giguère J. A.....	W. Agnew et al	46
<b>Megantic</b>		
Thibodeau J. N.....	J. C. J. Bourque	80
<b>Montréal</b>		
Chassé Nap.....	O. Leblanc	45
Champagne H.....	E. Tougas	50
Ferné Jos.....	P. Gravel et al	42
Kelly Aut N. M.....	F. Tremblay	50
Lépine Antoine.....	A. Legault	42
McGinnis Dugan.....	A. Hanuaford	27
Mercure Azarie.....	R. St-Jean	90
Murphy Francis M.....	T. Ligget	68
Major Francis.....	A. O. T. Beauchemin	58
Perrault G. J.....	L. Bedard	30
Picard André.....	F. X. Bastoul	80
Soubard Arthur.....	A. F. X. Beaudry	29
Vipond T. S. et al.....	W. A. Stephenson	63
<b>Oxford</b>		
Ross H.....	Mde W. Adhe	55
<b>Potton Canton</b>		
Heath J. P.....	T. J. Darling	74
<b>Rock Island</b>		
Corp. Rock Island.....	Mde A. P. Ball	50
<b>Scotstown</b>		
Lebeau Henry.....	F. Dudley	72
Noel Edward.....	F. Dudley	10
<b>Sherbrooke</b>		
Beaudry S.....	G. E. Lemay & Co	2
Desharnais P.....	G. E. Lemay & Co	7
Laroche O.....	A. Bouchard	6
Morell W.....	C. L. Fortin	10
Valheres J. et al.....	L. C. Belanger	25
<b>Sault aux Récollets</b>		
Jarry Clément.....	O. Blondin	35
<b>Ste-Angèle de Laval</b>		
Bourgeois Jos.....	S. D. Joubert et al	33
<b>Ste-Anne de Richelieu</b>		
St-Germain Esdras.....	P. Gravel et al	26
<b>St-Edouard</b>		
Ouellette Conrad.....	Dalia Ouellette et vir	45
<b>St-Henri</b>		
Beaudoin Camille.....	Cité de St-Henri	70
Delage Theodore et al.....	H. C. Crawford	36
Hogue Telesphore.....	T. Cushing	50
Leveillé Procul.....	P. Gravel et al	29
<b>St Hyacinthe</b>		
Duval Elou.....	J. Decelles	45
<b>Westbury</b>		
Smith J.....	J. A. Précourt	3
<b>Windsor</b>		
Bisson Geo.....	E. Laroche	21
<b>Waterloo</b>		
Hudon Edm.....	A. Orsali et al	77
<b>Windsor Mill's</b>		
Morey Ths.....	J. S. Broderick	38
Desmarais Arthur.....	V. Labonté	5

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du No 5 (29 janvier 1898) — 10 L'insurrection cretoise et la guerre grecoturque (Notes et impressions d'un reporter) par M. H. Turot. — 20 A travers le monde: La Kadea des Beni-Hammad, par P. Blanchet. — 30 Excursions: M. Sven Hedin dans l'Asie centrale. — 40 L'Expansion Coloniale: La mission de Béahle. — Civilisations et religions: La population de la France. — 60 Livres et cartes. — 70 Bilan des explorations en cours: Pole Nord. — Pole Sud. — Afrique. — Asie. — Oceanie. — Amérique.  
Abonnements: Un an, 25 fr. Six mois, 14 fr.  
Bureaux a la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

**Sirop d'Anis Gauvin**  
Le meilleur spécifique pour le soulagement des enfants, pendant leur dentition et contre l'insomnie  
DEPOT GENERAL:  
**J. A. E. GAUVIN**  
\* PHARMACIEN \*  
1286, rue Ste-Catherine, Montreal

**A VENDRE**  
TERMES FACILES  
**La Batisse faisant le coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse,**  
ET PORTANT LES NUMEROS CIVIQUES:  
25, RUE ST-GABRIEL,  
25, RUE STE-THERESE  
**Revenus: \$1000 par année.**  
S'adresser a R. LIONAIS,  
Chambre 401 Batisse New York Life.

**HIRAM JOINSON**  
IMPORTATEUR & EXPORTATEUR  
FABRICANT EN GROS DE TOUTES SORTES DE  
**FOURRURES**  
pour Hommes, Dames et Enfants. Capots, Colletteries, Manteaux, Robes, etc. Et fait aussi une spécialité de l'exportation des Peaux. Le plus haut prix du marché vous sera payé pour toutes sortes de Peletteries crues.  
N. B. — Le plus haut prix payé pour cire en pain et racine de Ginseng.  
494 Rue St-Paul Montréal.

Cela vous paiera d'acheter les imperméables de la  
**Beaver Rubber Clothing Co.**  
Ils coûtent moins et sont meilleurs que les autres marques, et sont garantis ne pas durcir.  
1490, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

**J. G. Hemond & Cie**  
FABRICANTS DE  
**CHAUSSURES**  
Ont l'honneur d'informer leurs pratiques et les marchands en général que leurs échantillons sont maintenant au complet et tout ce qu'il y a de plus nouveau. Nous avons aussi un stock de \$8000.00 à \$10000.00 de Job que nous vendrons à des prix défiant toute compétition.  
Toujours en mains des formes et moulins de toutes sortes ainsi que papier pour boucher à grand marché.  
Une visite est respectueusement sollicitée.  
**1483 rue NOTRE-DAME**  
**MONTREAL.**

## Au Commerce

Nous avons reçu notre stock de

### POISSONS

et nous offrons au commerce, de bonnes qualités de Morues et Harongs à des prix sans précédent.

ÉCRIVEZ POUR NOS PRIX

### G. G. GAUCHER

MARCHAND DE PROVISIONS EN GROS

91 et 93, rue des Commissaires,  
et 22, Place Jacques-Cartier, Montréal

## Renseignements Commerciaux PROVINCE DE QUEBEC

### CESSATIONS DE COMMERCE

Québec—Mercury (The), McGuire W. J. se retire; Geo Stewart succède.  
Robitaille Frères & Cie, nouv; P. Dubuc se retirera le 1er mars.

### CESSIONS

Amqui—Langlois J. L., mag. gén.  
Montréal—Granger A., nouv.  
Pang Joseph A., négociant.  
Raith Henry contracteur etc.  
Bazin Charles, négociant.  
Québec—Brownrigg & Co, modes.  
St Barthélémi—Henault Camille, épice et quincaillerie.  
Waterloo—Rodden D. C. & Co, mag. gén.

### CURATEURS

Ahuntsic—Bilodeau & Renaud à S Paquette & Cie, hôtel.  
Montréal—Alex Desmarteau à Turner Bros, meubles.  
Alex Desmarteau à Pierre Marsan, chaussures.

### DÉCÈS

Lake Mégantic—St Laurent Joseph O., plombier.

Manotick—Williams Henry, mag. gén.

### DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Cowansville—Boright & Teel, épice, etc  
Lachine—Coldwater Bros, marchands tailleurs.

Montréal—Cash Grocery Co.  
Nelson Alex & Co, chapeaux et fourrures; Alex Nelson continue sous la même raison sociale.

Viger & Beauchemin, charrons.  
Campbell A. H. & Co, bicycles, etc.  
Brown Bros, mfrs de cigare.  
Osgoode, Metzler & Walsh, courtiers, etc.

Stephens & Warnecke, agents d'immeubles.

Genest & Routhier, ébénistes  
Québec—Larose O. E. & Co, épice et liqueurs.

Ste Cunégonde—Juneau J. & Cie, pompes funèbres.

St Hyacinthe—Simard & Godbout, ébénistes; Mde M. E. Marin continue sous la même raison sociale.

Westmount—Bulmer & Bulmer, constructeurs,

### EN DIFFICULTÉS

Ahuntsic—Paquette S. & Cie, hôtel, ass 9 fév.

Danville—Gillet John F., boucher, ass 12 fév.

Montréal—Foster J. W. & Co, négociants.

Kelly Antoine W. M., contracteur, ass 12 fév.

Paquette & Michaud, nouv, offrent 50c dans la piastre.

Parent J. E., merceries, ass 7 fév.

Blumenthal J. H. & Sons, hardes, offrent 40c dans la piastre.

Boisseau L. H. & Co, nouv., etc., ass 8 fév., à laquelle il a été demandé de faire inventaire.

Vallières A. J., nouv, ass 10 fév.

Grégoire H. C., poterie, offre 40c dans la piastre.

Valiquette & Valiquette, nouv, ass 10 fév.

Montreal Aluminium Co.  
St Hyacinthe—Benoit Magloire, charbon, etc.

St-Laurent—Berthelette Alex, charbons; ass. 17 fév.

Victoriaville—Thibault J. C., mag. gén., ass 8 fév.

## ALEX. DESMARTEAU

Successeur de feu

CHS. DESMARTEAU

### Liquidateur de Faillites

Nos 1508 & 1608 rue Notre-Dame, Montréal.

Représentant Successions: Chs. Desmarteau, Hon. Jas. Ferrier et M. Adolphe Roy.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

## GAGNON & CARON

EXPERTS-COMPTABLES,  
CURATEURS

Téléphone Bell 815.

Boîte B. P. 911.

BATISSE DES CHARS URBAINS MONTREAL

## BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2008

## GEO. GONTHIER,

EXPERT, COMPTABLE, AUDITEUR, ETC.

Chambre II, Bâtisse Succession Wilson, Nos II et 17 Cote de la Place d'Armes.

Ouvertures, vérifications, balances et contrôle des livres, et situation mensuelle d'après méthodes nouvelles. Règlements et Redditions de Comptes de Successions, etc.

L. J. LEFAIVRE

THOS. R. ONSLOW

## LEFAIVRE & ONSLOW

Comptables, Liquidateurs de Faillites,

Règlement de Successions, Etc.

1627 RUE NOTRE-DAME

Téléphone Bell 1072.

MONTREAL.

## JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste

GROS ET DETAIL

No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL

COIN DE LA RUE BONSECOURS

Tel. Bell 100

## LS. DESCHENES ENCANTEUR DE COMMERCE

— ET —

### Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN

QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce

MAISON FONDÉE EN 1879

## JOSEPH WARD & Co.

321 à 327 rue des Commissaires

MONTREAL

Entrepôts en gros de graines de semence de toutes sortes

Echantillons et prix envoyés sur demande.

Spécialité—Chars assortis. Livraison à toutes stations.

Venez nous voir ou écrivez-nous, conditions de prix faciles.



FONDS A VENDRE

**Asbestos**—Proulx P. D., mag gén, 15 fév.  
**Isle Verte** — Bertrand Charles & Cie, 15 fév.  
**Lachine**—Goulet A., barges, 15 fév.  
**Montréal**—Drolet & Gagnon, merceries, 10 fév.  
**Blumenthal J. H. & Sons** hardes ; le magasin de la rue Craig le 11 fév.  
**Québec**—Bellerive Chs, mfr de gants.  
**Adams Shoe Co**, mfrs de chaussures; 15 fév.  
**St Hyacinthe** — Bergeron & Co, nouv. 15 fév.  
**Gagnon H. D.**, nouv., 15 fév.

FONDS VENDUS

**Maria**—Cascapédia Pulp and Lumber Co ; à 57c dans la piastre.  
**Montréal**—Dion L. E. & Cie nouv.  
**Desautels Joseph**, épïc., à 57c dans la piastre.  
**Dubois H.**, restaurant, l'hôtel Vancouver, à S. E. Crawford.  
**St Louis C.**, nouv.  
**Papineauville**—Gauthier E. A. & Co, mag gén.  
**Québec**—Bresse Arthur, chaussures ; à L. A. Perreault.  
**Gagnon G. & Frère**, tabac ; à 43c dans la piastre.  
**Waterloo**—Rodden D. C & Co, mag. gén ; à 45c dans la piastre.

INCENDIES

**Magog**—O'Connor John, tailleur.  
**Montréal**—Allen D., imprimeur, ass.  
**Henderson & Potts**, mfrs de peintures, ass.  
**Lunn G J. & Co**, machinistes, ass.  
**Ness McLaren & Bate**, mfrs d'appareils électriques, ass.  
**Thurston J. D.**, mfr de chaussures, ass.  
**Glassford A. W.**, articles en cuivre, etc, ass.  
**Herald (The) Publishing Co.** ass.  
**MacKay J. & Co**, plombiers, ass.  
**Citizens Light and Power Co**, ass.  
**Westmount**—McDonald Mde M., confiseur, ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

**Maniwaki**—Patry Joseph, mag. gén,  
**Montréal** — Brown & Nicholson, bouchers en gros, John S. Nicholson.  
**Norman W. C. & Co**, meubles ; Charles W. Norman.  
**Arcand, Joseph N. & Co**, peintres ;  
**Nathalie Gobier**, épse de Joseph N. Arcand.  
**Imperial Provision Store**, épïc, etc. ;  
**Paul Ethier**.  
**Pelletier & Hudon**, bois et charbon ;  
**Alfred Pelletier & J. B. Hudon**.  
**Willoughby F. & Co**, épïc ; Franklin Willoughby & David McConnell.  
**Canada Varnish Co**, peintures, etc ;  
**Edouard O. Gagné**.  
**Desjardins & Hogue**, plâtriers ; Joseph Desjardins et Joseph A. Hogue.  
**Dominion Bank** a ouvert une succursale.  
**Dominion Weaving Co**, Ant. Laroque.  
**Fawcett W. & Sons**, épïc ; Geo. D. Fawcett et Wm A. Fawcett.  
**Moore Kelly & Co**, courtiers de mines ;  
**Moore Kelly et Wm Hubbell**.  
**Canadian Development (The) Co Ltd**  
**Claude & Demers** peaux, laine etc ;  
**Raoul Claude et Regina Claude** épse de Emily Demers.  
**Jacques-Cartier Pulp and Paper Co**, demande incorporation.  
**Lister R. R. & Co**, confectionneurs d'ustensiles de laiterie etc.  
**Pouliot Nap**, restaurant ; Napoléon Pouliot et Omer Pouliot.

Spécialités de W. Clark

Saucisson de Bologne

Tout morceaux portant la marque "CLARK" est le seul saucisson qui porte le nom du fabricant . .

Vendez-vous cette Marque ?

Viandes en Conserves



Corned Beef Comprimé  
 Viandes en Pots  
 Bœuf Fumé Tranché  
 Pâtés  
 Langues de Bœuf  
 Mince Meat  
 Soupes.

Donnez vos Commandes à votre Fournisseur de Gros.

Gomme du Dr Adam

POUR LE MAL DE DENTS

Donne un soulagement immédiat, ne coûte que dix centimes, est reconnue comme le meilleur spécifique pour le mal de dents.  
 Vendue par tous les pharmaciens. Prix spéciaux aux marchands de campagne.

DEPOT GÉNÉRAL :

ROD. CARRIERE, Pharmacien  
 1406, rue Ste-Catherine, Montréal.

**SPENCERIAN PENS**

WRITE WELL WEAR LONG  
 ONCE TRIED ALWAYS USED

Samples sent on receipt of return postage - 2 cents.

ESTABLISHED 1860

Le Repos est Nécessaire



Fauteuil "Morris"

A dossier ajustable et coussins mobiles.

\$7.50 à \$10.00

VRAIE CHAISE POUR LE BUREAU PRIVÉ.  
 Aussi, assortiment complet de Meubles de Bureaux.

RENAUD, KING & PATTERSON  
 No 652, RUE CRAIG

**Québec**—Quebec Cigar Manufacturing Co : Alexina Arcand épse de Geo. Gagnon et Jos. Bouville.  
**Simons & Minguy**, nouv ; A. Simons et J. Minguy.  
**Langevin Parent & Robin**, nouv ; Léonidas Langevin, Nap. Caron et Cléophas H. Robin.  
**Sherbrooke**—Paradis & Oliver, hardes.  
**Lake Weedon (The) Lime Co.**  
**Ste Anne de Beaupré** -- La Société de Fabrication de Beurre.  
**Ste Flore** -- Girard & Laforest, mag. gén.; Marie Janelle épse de J. B. Laforest et Eméline Fieurant.  
**St Henri de Montréal** — Hurtubise & Frère, épïc ; Chs B. Hurtubise et Benjamin Hurtubise.  
**St Hyacinthe** — Pigeon P. & Co épïc ; Angélie Lussier épse de Philibert Pigeon.  
**Trois Rivières**—Sauvageau & Toupin, nouv ; Marie E. D. Bondy épse de Jos A. Sauvageau et F. X. Toupin.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

**Bonhead** — Hipwell & Loblaw, mag. gén. ; M. B. Hipwell succède.  
**Bracebridge** — Barton J. H., épïc ; Mde McEichern & Co, succèdent.  
**Clinton** — Gilroy & Wiseman, nouv. etc ; J. C. Gilroy se retire.  
**Deseronto** — Ferguson W., hôtel, James Lavery succède.  
**Fordwich** — D. Maghy, John, mag gén ; Wade Bros succède.  
**Hamilton**—Canada Glass House.  
**Harrow**—Plant H., hôtel ; E. E. Pastorius succède.  
**Kingston** — Vanarman Charles A., confiseur.  
**Marmora**—Lavigne & Cie, mag gén.  
**Maynooth**—Flynn George hôtel ; Wm J. Fitzgerald succède.  
**Mount Forest** — Miehhausen Joseph hôtel ; J. Bemmer succède.  
**Sudbury** — Labelle J. P., liquidateur ; St Jean succède.  
**Seaforth** — McDonald Lewis, forgeron, etc ; Robert Deveraux succède.  
**Warton** — Crowa John, hôtel ; M. Nicholson jr succède.

CESSIONS

**Cobourg**—Jones & Barnum, charbon, bois etc.  
**Emsdale**—Craig James & Sons, moulin à ci ;  
**Holbrook**—Perry Robert D., mag. gén, ass 10 fév.  
**Galt**—Tolton George H., hardes, ass 9 fév.  
**Hamilton**—Hudson Edmund, épïc, ass 8 fév.  
**Rodgers Andrew**, plombier, ass 14 fév.  
**Ross A. H.**, pharmacien, ass 7 fév.  
**Kirkwall**—Shelton Daniel, mag. gén., ass 8 fév.  
**London**—Spittal Robert, nouv, ass 14 fév.  
**Ottawa**—Hyde Wm, boucher, ass 8 fév.  
**Walker G. M.**, chaussures, ass 14 fév.  
**Nolin L. H. & Co**, nouv.  
**Pembroke**—Fairbair John N., confiseur etc. ass 10 fév.  
**Poutypool**—Perrin Josiah, mag. gén, ass 10 fév.  
**St Catharines**—Griffis & Co, nouv.  
**Smith's Falls**—Johnston Adam, briquetier, ass 13 fév.  
**St Thomas**—McGregor R. B., hardes, etc.  
**Wahnapital**—Thomas Thomas H., ass 12 fév.  
**Woodstock**—Sharp Edward, meubles et pompes funèbres, ass 15 fév.



**A** VIS DE FAILLITE  
 Dans l'affaire de  
**TURNER & BROS.**  
 Marchands de meubles, No 298 rue St-Laurent,  
 Faillis.  
 Les soussignés vendront, par encan public, en 4  
 lots, a la place d'affaires des faillis  
**Jeu'di, le 17 Fév'rier, 1898, à 10 hrs. a. m.**  
 L'actif mobilier comme suit :  
 Lot No 1—Stock de meubles ..... \$2,279 00  
 Lot No 2—Garnitures du magasin ..... 100 50  
 Lot No 3—Roulant ..... 169 50  
 Lot No 4—Les dettes de livres suivant liste 22,564 64  
 \$24,122 97  
 Le magasin sera ouvert le 16 courant pour l'ins-  
 pection.  
 Pour plus amples informations s'adresser à  
**ALEXANDRE DESMARTEAU,**  
 Curateur.  
 Bureau de Charles Desmarteau,  
 No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.  
**MARCOTTE FRERES, Encanteurs.**

**VENTE AU COMMERCE**

**NOUVEAUTÉS,**  
**HARDES FAITES,**  
**TOILLES DE MENAGES,**  
**FOURRURES, CHAUSSURES,**  
**ETC., ETC**

PAR  
**BENNING & BARSALOU, Encanteurs**  
 A LEURS SALLES DE VENTE  
**86 et 88, rue St-Pierre**  
**MONTREAL.**

**Mercredi, le 16 Février**

**A 10 Heures A. M.**

Vente sans aucune réserve en lots convenables  
 au commerce de la ville et de la campagne.  
**Crédit de 3 mois.**

**VENTE A L'ENCAN**

PAR  
**G. R. GRENIER & Cie**

DANS L'AFFAIRE DE

**Chs Bertrand & Cie et al.**

**DE L'ILE VERTE.**  
**FAILLIS.**

Avis par le présent donné que

**MARDI, 15 FEVRIER 1898, à 11 heures a. m.,**

sera vendu par encan public au bureau de Lefavre  
 & Taschereau, No 18 rue St-Pierre, Québec, les  
 dettes actives appartenant à cette succession, et  
 comprenant comptes courants, billets promissaires,  
 jugements et obligations, d'après la liste qui sera  
 fournie et formant une somme totale de \$43,390.63.  
 La vente se fera pour le tout "en bloc" a tant  
 dans la piastre.

La liste des créances pourra être examinée au  
 bureau de Lefavre & Taschereau jusqu'à la vente,  
 ainsi que les livres et les divers titres.

Conditions de paiement: **COMPTANT.**

**GEO. LEFAIVRE,**

Curateur.

**G. R. GRENIER & Cie,**  
 Encanteurs.

**FONDS VENDUS**  
 Halifax—McCall Mde M. A., nouv.  
**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.**  
 Berwick—Shepherd A. Frank, plom-  
 bier, etc.  
 Halifax—Valiquet N. C., confiseur.  
 Oxford—Kanter Bennet au nom de  
 son épouse Sarah.  
 Sherbrooke—McLean Donald & Son,  
 mag. gén.; Donald et John H. McLean.  
 Truro—McLeod Angus. au nom de son  
 épouse Mary E.

**MANITOBA ET TERRITOIRES  
 DU NORD-OUEST**

**CESSIONS**  
 Cartwright—Williams M. C., épico.  
 Winnipeg—Craig George & Co, ma-  
 gasin à département.

**INCENDIES**  
 Winnipeg—Erzinger John. tabac.  
 Turner Elizabeth, modes.  
 Mackay Bros & Norris, nouv.  
 Maycock A. E., articles de fantaisie.  
 Morgan A. G., chaussures.  
 Payne J. A., peintures.  
 Porte T. J., bijoutier.  
 Taylor Alex., libraire.  
 Vellie George, liqueurs en gros et en  
 détail.  
 Wilkes John, restaurant.

**COLOMBIE ANGLAISE**

**CESSATIONS DE COMMERCE**  
 Slocan City—Funk Mde, restaurant,  
 partie pour Rossland.  
 Vancouver—Saunders H. M., bijoutier.  
 Vernon—Fuller A. G., épico, etc; les  
 liqueurs seulement  
 Victoria—Jameison Robert, papeterie;  
 Victoria Book and Stationery succède.  
 Ymir—Scovel, confiseur; Edw. Ray  
 succède.

**CESSIONS**  
 Rossland—O'Hearn M. J., merceries.  
 Sandon—Crawford & McMillan, mag.  
 gén.  
 Three Forks—Pitt Bros, mag. gén.  
 Vancouver—Woods J. J., bicycles.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**  
 Ashcroft—Woods & Keller, restau-  
 rant; Allison Woods continue.  
 Fort Steele—Smith & McKay, contrac-  
 teurs; Smith continue.

**EN DIFFICULTÉS**  
 Rossland—Linch A., mag. gén.  
**FONDS À VENDRE**  
 Fairview—Shurson G. O., moulin à  
 scie.

**FONDS VENDUS.**  
 Nanaimo—Stevens S. G., articles de  
 fantaisie; à W. S. Crone.  
 New Denver—Hallier W., bijoutier; à  
 G. W. Grimmett.  
 Port Kells—Parguichon Store Co; à  
 Wm McBride.

**Chronique de Québec**

Mercredi, 9 février 1898.

Tous les intéressés à la construction  
 d'un pont devant Québec suivent les  
 événements qui vont se dérouler à Ot-  
 tawa en vue d'un subside à être accordé  
 à la compagnie. Plusieurs même  
 s'étonnent qu'une délégation puissante  
 ne soit pas encore organisée pour faire  
 auprès des autorités la pression qu'il  
 convient de faire dans les circonstances.  
 Nous ne voyons pas que les corps pu-  
 blics, les institutions financières, les  
 capitalistes aient encore donné signe de  
 vie pour une action commune. Il pa-  
 rait cependant, d'après quelques ren-  
 seignements fournis par le secrétaire de  
 la compagnie, que le montant légale-  
 ment exigé pour obtenir un subside a  
 été souscrit et versé.

Une pression considérable devra être  
 faite dans le but d'atteindre un résultat.  
 Mais il faut que tout le monde soit en  
 éveil. Pour notre part, comme citoyen,  
 nous croyons devoir attirer l'attention  
 sur ce sujet d'intérêt vital. Nous avons  
 une confiance robuste que les promesses  
 faites seront tenues, pourvu toutefois  
 que, par ses organes officiels, la popu-  
 lation de Québec agisse comme elle le  
 doit. Nous attendons beaucoup de la  
 concentration des efforts de tous les  
 citoyens, sans distinction de croyances  
 politiques, pour atteindre le but désiré.  
 Mais encore une fois, il faut que l'élan  
 soit général et unanime, si nous voulons  
 qu'il soit décisif. Qu'on se mette à  
 l'œuvre sans retard, et, en route pour  
 Ottawa, avec un programme défini, des  
 demandes raisonnables, et, de la part  
 de la compagnie, une organisation com-  
 plète quant à ce qui concerne les forma-  
 lités techniques. A ce prix et dans ces  
 conditions, il n'y a pas à craindre de  
 fiasco.

Toute la semaine a été favorable au  
 commerce qui a été assez actif. A plu-  
 sieurs endroits, on est encore à faire les  
 inventaires, et à mettre tout à l'ordre  
 pour les affaires du printemps. Il se  
 fait des efforts louables pour écouler les  
 vieux stocks: c'est la préoccupation  
 du moment. Grâce à une réclame habi-  
 lement conduite par plusieurs, l'acha-  
 landage des magasins de nouveautés est  
 assez encourageant.

La chaussure est en grande demande,  
 nous disent certains industriels, et tout  
 fait présumer que la saison du prin-  
 temps va être excellente. Déjà, dans  
 plusieurs fabriques, on ne suffit pas à  
 remplir les commandes. En général,  
 c'est encore le marché de Québec qui  
 est le grand fournisseur de tout le  
 Dominion, et c'est à Québec que vont  
 se confectionner, en plus grande partie,  
 les chaussures destinées aux territoires  
 aurifères de l'ouest canadien, déjà des  
 ordres ont été donnés à ce sujet en as-  
 sez forte quantité.

**National Assurance Co. of Ireland.**

INCORPORÉE PAR UNE CHARTE ROYALE, ET  
 AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIALE DU PARLEMENT.

Bureau Chef au Canada: 1735, RUE NOTRE-DAME  
**M. C. HINSHAW, Agent Principal, :: MONTREAL**

AGENTS SPÉCIAUX,  
 DÉPARTEMENT FRANÇAIS:

**DROLET & ALARIE, No 20, rue St-Jacques.**

**ISIDORE CREPEAU, No 34, côte St-Lambert.**



Il est encore plus que jamais question d'un syndicat puissant de capitalistes étrangers qui viendrait établir à Québec une vaste manufacture. Pour dire toute la vérité à ce sujet, nous croyons qu'une telle entreprise n'obtiendrait pas le but désiré. Ce qui caractérise essentiellement l'industrie québécoise, c'est que chaque manufacture est une société de coopération dans laquelle chaque chef de département travaille à ses risques et pour son bénéfice, ayant sous lui un certain nombre d'employés qui travaillent non à salaire fixe, mais à la pièce ou à la caisse, et c'est de l'union de toutes ces énergies industrielles de tous ces intérêts particuliers, que résultent le progrès et la prospérité de l'établissement. Comme toutes nos fabriques fonctionnent d'après le même principe, on explique par là les progrès accomplis et continus de cette industrie à Québec. On se demande maintenant quel serait le succès d'un établissement basé sur un système différent, quels que fussent les capitaux dont il pourrait disposer. Beaucoup d'hommes expérimentés sont d'opinion qu'il serait peut-être au détriment de l'industrie en général d'en changer les conditions économiques à Québec. C'est une question d'affaires sur laquelle nous n'avons pas à nous prononcer.

## ÉPICERIES

**Sucres :** Jaunes, 3½ à 4c; Extra ground 6 à 6½c; Granulé, 4½ à 4¾c; Paris lump, 6½ à 6¾c.

**Sirops :** Barbades tonne, pur, 27 à 28c; Tierce 28 à 29c; Composé 24 à 25c.

**Beurre :** Frais 12 à 13c; Marchand 12 à 15c; Beurrerie 18 à 19c.

**Tabac Canadien :** En feuilles 15 à 18c; Walker wrappers 20 à 22c.

**Huile de charbon :** 12½ à 13c le gallon.

**Conserves en boîtes :** saumon, \$1 00 à \$1.25; homard, \$2.50; tomates \$1.15 à \$1.25; blé d'Inde, 9c à \$1.00; pois, \$1.15 à \$1.25.

**Raisins**—Valence, 5c à 6c—Californie, 7½c à 8c—Sultana, 9½c à 10c—Malaga en grappes, L. Layers, \$1.75—C. Cluster, \$2.20—Imp. Cabinet, \$2.00.

## FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

**Farine (en poches) :** Fine \$1.60 à \$1.75; Superfine, \$1.90 à \$2.00; Extra, \$2.10 à \$2.15; Patent, \$2.40; S. Roller, \$2.25 à \$2.35; Forte à levain, \$2.50 à \$2.60.

**Grains :** Avoine (par 34 lbs) Ontario 30 à 32c; Province 28 à 30c; Orge 42 à 45c; son 65c; gruau \$1.80 à \$1.90; blé d'Inde, 40 à 42½c; pois 70 à 75c; fèves 90 à \$1.00.

**Lard :** Short Cut, \$15.50 à \$16.00; Clear \$16.00 à \$16.50; saindoux pur, en seaux, \$1.50 à \$1.60; en chaudière, 7c à 7½c. Composé, \$1.20 à \$1.25.

**Sel**—En magasin 40 à 42c; gros sacs \$1.05 à \$1.10; fin ½ de sac 28 à 30c.

**Poisson**—Marché peu actif avec prix fermes, les stocks étant faibles.

**Morue salée** No 1, \$3.75 à \$4.00; Morue No 2, \$2.75 à \$3.00; Saumon \$17.50; Hareng Labrador No 1, \$4.75 à \$5.00. Anguille \$4.25 le 100 lbs.

**Allumettes :** Dominion, \$2.50 à \$2.70.

La chambre de commerce a eu son assemblée trimestrielle hier. L'assistance était peu nombreuse, mais les questions d'intérêt général qui y ont été débattues sont importantes. Le président de la commission du havre y a fait des déclarations significatives quand à l'agrandissement du bassin de carénage de Lévis et à l'urgence d'en assurer le contrôle à la commission du havre. Ce serait une amélioration désirable, nécessaire même: il fait plaisir de voir deux institutions de l'importance de la commission du havre et de la chambre de commerce se donner la main pour la réaliser. Leurs efforts auprès du gouvernement fédéral ont chance d'être couronnés de succès.

Il convient de signaler en passant que les bureaux de la Chambre de Commerce sont aujourd'hui dignes à la fois de la ville de Québec et de cette corporation, qui a une existence légale depuis 1841. C'est le rendez-vous obligé des hommes d'affaires qui y trouvent tous les renseignements et tout le confortable qu'on peut désirer. Ou nous nous trompons fort, ou ce nouvel état de choses devra donner du prestige et de l'élan à l'institution, qui a tant fait déjà pour Québec. Nous constatons, du reste, que les officiers et directeurs de la Chambre de Commerce ne négligent rien de ce qui peut favoriser ses membres et les renseigner au point de vue des affaires: c'est un appui considérable.

La campagne municipale se poursuit sans qu'il y ait beaucoup de bruit. La plupart des candidats sont choisis et quelques-uns mêmes publient dans les journaux les listes de réquisitions où l'on voit les noms des électeurs qui s'engagent à les supporter. Dans certains quartiers, il semble que l'attitude prise par les échevins sur la question du Parry-Sound soit de nature à leur nuire auprès des citoyens. Toutefois, d'après les apparences, la lutte ne sera ni longue, ni opiniâtre, et les changements seront peu nombreux. C'est peut-être préférable qu'il en soit ainsi.

Des fournisseurs, surtout des marchands épiciers, ont demandé à la chambre d'appuyer leur pétition au gouvernement fédéral demandant que le parlement rende sujette à la saisie

partie du salaire des employés fédéraux. La chambre a décidé d'appuyer cette demande. Elle a pour elle le sentiment public et la plus élémentaire justice, et nous espérons qu'il y sera fait droit.

L. D.

## UN PEU DE TOUT

Les ventes de terrain au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest par la compagnie du C. P. R. accusent une augmentation en 1897 sur l'année 1896.

En 1896, 88,000 acres ont été vendus, réalisant 307,000 dollars, tandis qu'en 1897 la vente de 200,000 acres réalisait 650,000 dollars.

La moitié de la lutte pour la vie est une lutte pour la nourriture.

En Allemagne les ouvriers dépensent 62 pour cent de leur revenu en nourriture; en Angleterre, 51 pour cent; au Massachusetts 64 pour cent.

Dans ce dernier Etat, les personnes avec un revenu de \$750 à \$1,200 en dépensent 56 pour cent en nourriture; au-dessus de \$1,200, 51 pour cent.

On cite un cas extraordinaire de longévité d'un verre de lampe! Mme H. P. Crowell de Corinna, Me, possède un verre de lampe qui a été continuellement en usage dans sa famille depuis 1860—près de 38 ans.

Il n'y avait, sans doute, ni enfants, ni servantes dans cette maison!

C'est égal, avec des pratiques comme Mme Crowell, les épiciers risquent beaucoup de ne pas faire fortune.

Aux Etats-Unis, les recettes du gouvernement pour le seul mois d'octobre (1897) sur le tabac manufacturé ont atteint \$3,099,652 comparativement à \$2,633,257 pour le mois correspondant en 1896.

Les recettes provenant des droits sur le tabac en palettes se sont élevées à \$1,522,548 comparés à \$1,305,335 pour le mois d'octobre en 1896.

Pendant les quatre premiers mois de l'année fiscale 1897-1898, il y a eu des augmentations dans toutes les branches de commerce.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 133e livraison (29 janvier 1898).—Le démon des sables, par M. Gustave Toudouze.—Les timbres-poste: "Allemagne" (royaume de Prusse), par M. Lucien d'Elne.—Une gageure par Marie de Laçretelle.—L'héritage des Derbanne, par A. Verley.—Preceptes d'art en photographie: la coupe des épreuves, par Frédéric Dillaye.  
Abonnements: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.  
Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

## GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario; Avoine, Banner Welcome, Merveilleuse, Canadienne, etc.; Pois, Orge Sarrasin, etc. Blé d'Inde à silos, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth; Plâtre à terre; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

## Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

## POUR

Grain et Graines de Semences

Demandez Echantillons et Prix à

GEO. TANGUAY,

MARCHAND DE

Farine, Grain, Lard, Etc.

Magasins: 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,

Bureau: 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE

Quais: Bues Dalhousie et St-André QUEBEC

Quel plaisir pour vous de savoir que vos clients sont satisfaits.

# LE THÉ INDO-CEYLAN

# MONSOON

est garanti plaire ou nous remboursons l'argent. MONSOON donne un bon profit, et ses ventes augmentent de semaines en semaines. Mis en caisses de 20, 30 et 50 lbs.

THE MONSOON TEA CO., TORONTO, ONT.

## Cacaos, Chocolats et Cafés

# COWAN

## LA HALLE AUX GUIRS, LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE

---A PARIS---

10. RUE BEAUREPAIRE SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES DES GUIRS ET PEAUX.

— 50 ANS D'EXISTENCE

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERIERS DE LA PUISSANCE LS SONT ABSOLUMENTS PURS.....

The Cowan Co'y, Ltd., Toronto, Ont.

### NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS. - MONTREAL, 10 FEVRIER 1898.

<p><b>Allumettes.</b></p> <p>New Dominion..... la caisse.. 2 85          Telegraph..... " 3 20          Telephone..... " 3 00          Tigen..... " 2 85</p> <p>Frêt payé à destination et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.</p> <p>Phoenix..... la caisse.. 2 85          Eagle Parlor..... " 1 40          " " par 5 caisses.. 1 30</p> <p><b>Articles divers.</b></p> <p>Bleu Parisien..... lb. 0 11 0 13          Bouchons communs..... gr. 0 18 0 30          Bougie Paraffine..... lb. 0 09 1/4 0 10 3/4          " London Sperm..... " 0 08 1/2 0 09 1/2          Briques à couteaux..... doz. 0 35 0 37 1/2</p> <p><b>Brûleurs pour lampes</b></p> <p>No. 1..... doz. 0 00 1 00          No. 2..... " 0 00 0 75          No. 3..... " 0 00 0 70</p> <p>Câble coton 1/4 pouce..... lb. 0 13 1/2 0 14          " Manilla..... " 0 12 0 14          " Sisal..... " 0 06 1/2 0 08          " Jute..... " 0 08 1/2 0 09          Cartes à jouer..... doz. 0 25 3 50          Chandelles suif..... lb. 0 00 0 09          Epingles à linge. bte. 5 gr. 0 00 0 60          " " 3 fils. 4 fils.</p> <p>Ficelles..... 30 pieds.. 0 40 0 70          " 40 " 0 50 0 90          " 48 " 0 60 1 20          " 60 " 0 75 1 35          " 72 " 0 90 1 60          " 100 " 1 25 2 10</p> <p>Graine de canari..... lb. 0 03 1/2 0 04          " paq..... " 0 06 0 08          " chanvre..... " 0 03 1/2 0 04          " rapée..... " 0 06 0 07          Lessiv. concentré, com..... " 0 30 0 40          " pur..... " 0 65 0 70</p> <p>Mèches à lampes No. 1..... 0 16 0 20          " No. 2..... 0 13 0 15          " No. 3..... 0 12 0 13</p> <p><b>Bières.</b></p> <p>Bass Ale.          Bead Bros. Dog's Head..... qts dz. 2 55          " " " " " pts " 1 57 1/2</p>	<p><b>Guinness' Stout.</b></p> <p>Read Bros. Dog's Head..... qts oz. 2 52 1/2          " " " " " pts " 1 50</p> <p><b>Cafés.</b></p> <p><b>Cafés rôtis.</b> la livre.</p> <p>Arabian Mocha..... 32          Imperial..... 28          Jamaïque..... 20          Java Siftings..... 26          Maracalibo..... 23          Old Gov..... 31          Old Gov. Java et Mocha..... 32          Pure Mocha..... 29          Rio..... 11 à 15          Standard Java..... 32          " " et Mocha..... 32</p> <p><b>Chocolats et Cacaos.</b></p> <p><b>Chocolats Fry.</b></p> <p>Caracas 1/4 boîte de 6 lb. la lb. 0 42          Diamond 1/4 et 1/2 boîte de 6 lb. " 0 24          Gold Medal (sucré) de 6 lb. " 0 29          Monogram 1/2, 6 div. " 0 24          Pur non sucré 1/2 " " 0 42          Vanille 1/4 " " " 0 42</p> <p><b>Chocolats Cowan.</b></p> <p>French Diamond 6 div. 12 lbs. lb. 0 23          Queen's dessert, 1/4 et 1/2..... 0 40          " 6 div..... 0 42          Mexican Vanilla, 1/4 et 1/2..... lb. 0 35          Parisien, marc. à 5c..... " 0 30          Royal Navy, 1/4 et 1/2..... " 0 30          Chocolate Icing paq. 1 lb. dz. 2 25          " " " " " 1 25          Pearl Pink Icing " 1 " " 1 75          White Icing " 1 " " 1 75</p> <p><b>Chocolats Felix Potin :</b></p> <p>Chocolat, qualité No. 1..... lb. 0 27 1/2          " No. 2..... " 0 35</p> <p><b>Cacaos Fry.</b></p> <p>Concentré 1/4, 1/2, 1 lb. boîte de 1 dz. 2 40          Homéopathique 1/4, bte 14 lbs. lb. 0 33          " 1/2, bte 12 lbs. " 0 33</p>	<p><b>Cacaos Cowan.</b></p> <p>Hygiénique, en tins de 1/2 lb. dz. 3 75          " " 1/4 lb. " 2 25          " " 5 lbs. lb. 0 55          Essence cacao, non sucré..... dz. 1 40          " sucré, tins 1/4 lb. " 2 25</p> <p><b>Cacao Felix Potin.</b></p> <p>Cacao, boîte 1/4 lb. " lb. 0 27 1/2</p> <p><b>Coco.</b></p> <p><b>Canadian Coconut Co.</b> la livre</p> <p>White Moss 1 lb, 15 ou 30 lbs à la c. 0 27          " " " " " 0 28          " " " " " 0 29          " " " " " 0 30          " " " de 10, 15 ou 20 lbs. 0 00          Feather Strip " " " 0 00          Special Shred " " " 0 00          Macaroon " " " 0 00          Crown Desic. de 12, 20 ou 25 lbs. 0 00          Special " " " 0 00</p> <p>Au quart. 2c par lb. de moins</p> <p><b>Confitures et Gelées.</b></p> <p><b>Lazenby.</b></p> <p>Tablettes de Gelées 13 var. pts. 1 20</p> <p><b>Conserves alimentaires.</b></p> <p><b>Specialités de W. Clark.</b></p> <p>Compressed Corned Beef 1s la dz \$1 20          " 2s. " 2 20          Eng. Brawn..... 2s. " 2 20          Boneless Pigs Feet..... 2s. " 2 20          Sliced Smoked Beef..... 1/2s. " 1 40          " 1s. " 2 20          Roast Beef..... 1s. " 1 20          " 2s. " 2 20</p> <p><b>Potted Meats, 1 oz. tins.</b></p> <p>Ham..... " 0 55          Game..... " 0 55          Hare..... " 0 55          Chicken..... " 0 55          Turkey..... " 0 55          Wild Duck..... " 0 55          Tongue..... " 0 55          Beef..... " 0 55</p>	<p><b>Pates.</b></p> <p>Wild Duck..... la dz. 1 10          Partridge..... " 1 10          Chicken..... " 1 10          Veal &amp; Ham..... " 1 10          Ox Tongue Whole 1 1/2..... " 5 50          " 2..... " 6 75          " 2 1/2..... " 8 00          Lunch Tongue, 1s..... " 2 75          Picnic Beans with Tomato Sauce..... " 0 60</p> <p><b>Soups.</b></p> <p>Mulligatawny..... " " " "          Ox Tail..... " " " "          Kidney..... " " " "          Tomato..... " " " "          Vegetable..... pints. " 1 10          Julienne..... quarts. " 2 20          Chicken..... " " " "          Mock Turtle..... " " " "</p> <p><b>Légumes.</b></p> <p>Asperges..... dz. 2 50 4 50          Baked Beans 3 lbs..... " 1 00 1 10          Blé d'Inde..... 2 lbs " 0 00 0 90          Champignons..... bte. 0 14 0 24          Citrouilles 3 lbs..... dz. 0 85 0 90          Haricots verts..... " 0 85 0 90          Olives, Pints..... " 3 75 4 00          " 1/2 Pints..... " 2 00 2 50          " en quart, gallon. 0 00 1 60          Petits pois français...bte. 0 11 0 12          " fins..... " 0 13 1/2 0 15          " extra fins..... " 0 16 0 18          " aurins..... " 0 18 0 20          Pois canadiens 2 lbs. dz. 0 90 1 50          Tomates..... " 1 20 1 25          Truffes..... " 4 80 5 00</p> <p><b>Fruits.</b></p> <p>Ananas 2 et 2 1/2 lbs..... dz. 2 10 2 50          Blueets 2 " " " 0 00 0 80          Fraises 2 " " " 1 55 1 60          Framboises 2 " " " 1 80 1 75          Pêches 2 " " " 1 65 1 75          " 3 " " " 2 50 2 60          Poires 2 " " " 1 65 1 75          " 3 " " " 2 25 2 50          Pommes gal..... " 2 75 3 00          " 3 lbs..... " 0 00 1 10          Prunes 2 " " " 1 50 1 65</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# CHOCOLAT CACAO FRY

EN VENTE PARTOUT.

AGENTS

D. MASSON & CIE, MONTREAL.

## Tous de Première Qualité !!

Nos poissons pour la saison du Carême sont de première qualité et comprennent toutes les variétés tels que

Morue, Hareng, Anguille, Truite, Saumon, Poisson Blanc, Etc.

Demandez nos Prix.

A. ROBITAILLE & CIE, Epiciers en Gros, MONTREAL.

**EPICIERS!**— Savez-vous que la vente de l'**ENAMELINE** en Amérique est plus du double de celle de n'importe quel autre poli à poêle connu ?




# ENAMELINE

## The Modern STOVE POLISH.

Savez-vous que la vente de

en Europe est plus considérable que la fabrication entière de n'importe quelle autre marque de poli à poêle de l'Amérique ? **Voici des faits ! Pourquoi ? Parceque les consommateurs et le commerce demandent, l'ENAMELINE.**

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 10 FEVRIER 1898.

<i>Poissons.</i>			<i>Viandes en conserves.</i>			<i>Vernis.</i>			<i>St-Galmier qts. (source Badot) cse.</i>		
Anchois.....dz.	3 25	0 00	Corned Beef, bte 1 lb.....dz.	1 30	1 65	Vernis à harnais.....gal.	0 00	1 80	Vichy Célestins, Grande Grille.....	10 00	
Anchois à l'huile.....	4 50		"    "    "    "    "    "    "	2 35	2 75	"    "    "    "    "    "    "	1 10	1 20	"    "    Hospital, Hauterive.....	10 00	
Clams 1 lb.....	1 50	2 00	"    "    "    "    "    "    "	7 25	9 00	"    "    à tuyaux.....gal.	0 00	0 90	"    "    St-Louis.....		00
Harengs marinés.....	1 50	1 60	Lang. de porc.....dz.	2 65	3 40	"    "    Parisien.....dz.	0 70	0 75	<i>Epices pures.</i>		
Harengs aux Tomates.....	1 35	1 50	"    "    "    "    "    "    "	5 25	6 90	"    "    Royal polish.....	0 00	1 25	Allspice, moulu.....lb.	0 13	0 15
Homards, boîte haute.....	0 00	2 75	"    "    "    "    "    "    "	0 00	8 25				Cannelle moulu.....	0 15	0 18
Huitres, 1 lb.....dz.	1 30	1 40	"    "    "    "    "    "    "	8 75	9 65				"    "    gammates.....	0 13	0 14
"    "    "    "    "    "    "	2 20	2 40	English Brawn.....	0 00	1 40				Clous de grosse moulu.....	0 15	0 20
Maqueron.....	1 30	1 40	Bœuf (chipped dried).....	3 25	3 50				"    "    ronds.....	0 09	0 10
Sardines 1/4 françaises bte.....	0 08	0 25	Dinde, bte 1 lb.....	0 00	2 30				Gingembre moulu.....	0 20	0 25
"    "    "    "    "    "    "	6 10	0 35	"    "    "    "    "    "    "	5 25	8 00				"    "    racines.....	0 13	0 28
Sardines Royan à la Vatel.....	0 00	0 15	"    "    "    "    "    "    "	0 00	2 40				Macis moulu.....	0 00	0 90
Sardines Royan à la Bordelaise.....bte.	0 00	0 15	Poulets, " 1 lb.....	0 00	2 30				Mixed Spice moulu Tin		
Saumon boîte haute.....dz.	1 10	1 25	<i>Spécialité des Latenby.</i>						"    "    1 oz.....	0 42	0 45
"    "    "    "    "    "    "	1 25	1 45	Soupes Real Turtle.....dz.	0 00	9 00				Muscade blanche.....	0 40	0 55
Smelts (Eperlans).....	0 50	0 00	"    "    "    "    "    "    "	3 00	3 75				"    "    non blanche.....	0 60	0 70
"    "    "    "    "    "    "	0 00	0 27	"    "    "    "    "    "    "	0 00	1 65				Piment (blanc ronds).....	0 09	0 10
<i>Conserves Amicux Freres:</i>			<i>Cirages.</i>						"    "    moulu.....	0 18	0 20
Sardines des Gastronomes, qualité extra, 1/8 bébé Vendée.....	0 11		Cirages français.....dz.	0 25	0 70				"    "    noir, rond.....	0 10	0 12
do 1/8 bébé Bretagne.....	0 11		"    "    "    "    "    "    "	0 20	0 60				"    "    moulu.....	0 12	0 15
do 1/4 basse double couvert.....	0 15		Russet Combination Dress.....doz.	1 75					Whole Pickle Spice.....lb.	0 15	0 20
do 1/2 do do.....	0 24		Ox Blood.....	1 75					<i>Fruits secs.</i>		
do 1/2 haute do.....	0 30		Brown Chocolate.....	1 75					Abricots Calif.....lb.	0 10	0 12
do sans arêtes 1/4 b. à bande.....	0 16		Green.....	1 75					"    "    en sac.....	0 09	0 09
do do do.....	0 25		Unversal Shoe Dressing.....	2 00					"    "    Taragon.....	0 09	0 11
do do do.....	0 19		<i>Mines.</i>						"    "    Académies.....	0 20	0 22
do au beurre, qualité extra.....	0 21		Mine Royal Dome.....gr.	1 70	0 00				"    "    Amand.....	0 35	0 40
do aux truffes 1/4 do.....	0 21		"    "    James.....	2 40	0 00				"    "    écailées Jordan.....	0 00	0 35
do St-Pierre à la tomate, 1/8 basse à clef.....	0 11		"    "    Rising Sun large dz.....	0 00	0 70				Dattes en boîtes.....	0 06	0 04
do do do.....	0 17		"    "    small.....	0 00	0 40				Figues sèches en boîtes.....	0 09	0 10
do do sauce ravigote.....	0 13		"    "    Sunbeam large.....	0 00	0 70				"    "    en sac.....	0 00	0 03
do do do.....	0 19		"    "    small.....	0 00	0 35				Nectarines Californie.....	0 08	0 09
Royans à la Brillat-Savarin, aux archaris aromatisés 1/4 ovale.....	0 13		Silverine, No 8.....	0 00	0 60				Noisettes (Avelines).....	0 07	0 08
Sardines A E. Lagrange & Fils, bonne qua 1/8 basse.....	0 13		"    "    6.....	0 00	0 35				Noix Marbot.....	0 09	0 11
Sardines Carraud-Amicux, qualité choix, 1/4 format Club.....	0 12		"    "    4.....	0 00	0 50				Grenoble.....	0 10	0 12
Petits pois fins à l'anglaise, 1/2 bte.....	0 13								"    "    écailées.....	0 16	0 17
do très fins.....	0 15		No 4, 3 doz. à la caisse.....	4 50					"    "    Pecan.....	0 12	0 17
Champignons de Paris, choix courant, 1/2 boîte.....	0 17		No 6, 3 doz. à la caisse.....	7 50					"    "    polles.....	0 09	0 10
Harleots verts moyens, Carraud-Amicux, 1/2 boîte.....	0 11		<i>Eaux Minérales.</i>						Peanuts rôtis (arach).....	0 07	0 08
Moutarde, facon forme baril, aux fines herbes à l'estragon.....	0 11		Carabana.....cse.	10 50					Pêches Californie.....	0 10	0 12
Moutarde, facon forme baril, à la ravigote, aux anchois, le gros fl.....	0 18		Hunyadi Matyas.....	6 00					Poirs.....	0 09	0 10
Moutarde, facon forme baril, à la ravigote, aux anchois, le petit fl.....	0 11		Pougues St-Leger.....	10 50					Pommes séchées.....	0 06	0 07
Purée de Foie Gras Truffée des Gastronomes, 1/4 boîte à clef.....	0 20										

### DEMANDEZ NOS PRIX POUR LES POISSONS SUIVANTS :

Morue No 1, large. Morue No 1, moyenne. Morue No 1, petite. Anguilles.  
 Truite. Sanmon, Colombie Anglaise. Saumon, Labrador. Poisson  
 Blanc. Harengs, Labrador. Harengs, Nouvelle Ecosse.

### N. QUINTAL & FILS, EPICIERS EN GROS, MONTREAL

## CHAUSSURES J. H. BEGIN EN GROS

A l'honneur d'informer ses pratiques et les marchands en général que ses échantillons du printemps et de l'été sont maintenant au complet et sont tout ce qu'il y a de plus Nouveau sous le rapport des Couleurs et des Formes.

Assortiment très varié offrant un choix sans précédent. Marchandises expédiées promptement. Commandes par la malle sollicitées.

J. H. BEGIN, 171 Rue St-Joseph, QUEBEC.

BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE

Bureau et Entrepot :-

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, ST-HYACINTHE

La Compagnie John L. Cassidy Limitée

IMPORTATEURS ...DE...

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX, ARGENTERIE, COUTELLERIE, ARTICLES d'ECLAIRAGE, Etc

339 & 341 RUE ST. PAUL - - - MONTREAL.

PRIX COURANTS - MONTREAL, 10 FEVRIER 1898.

Table of prices for various goods including Malaga, Ananas, Attocas, Bananes, Pommes, Raisins, Oranges, Citrons, Oignons, Noix, and Grains.

Table of prices for various flours and grains including Blé, Avoine, and Pois.

Table of prices for various types of flour and bran.

Table of prices for various types of flour and bran, including Farines préparées and Orge mondée.

Table of prices for various types of oils and fats, including Huiles de morue and Huile de lard.

Table of prices for various types of specialties and liquors, including Spécialités de Lazenby and Liqueurs et spiritueux.

Table of prices for various types of brandies and liquors.

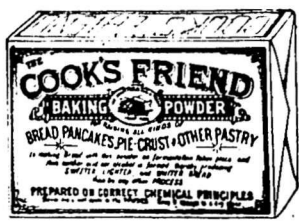
Table of prices for various types of wine and spirits, including Martel, Bisquit, and Hennessy.

Table of prices for various types of rum and whisky.

Table of prices for various types of wine and spirits, including H. Fairman & Co, Royal Eagle, and others.

Table of prices for various types of whisky and rum, including Whisky Islands and Rums.

POUDRE A PATE COOK'S FRIEND Le Nec Plus Ultra de la Qualité



TOUS LES EPICIERIERS DE GROS Vendent de la COOK'S FRIEND La Seule Veritable...

FABRIQUEE PAR W. D. M LAREN, MONTREAL

Demandez... le nouveau tabac CASINO POUR FUMER OU POUR CHIQUER 5 CTS LE PAQUET UN SIMPLE ESSAI VOUS PROUVERA QU'IL N'Y EN A PAS DE MEILLEUR AU MONDE MANUFACTURE PAR JOS. COTE, No 179 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

Table listing various goods such as Key Brand, Melchers poney, Wynand Fockink, etc. with prices in dollars and cents.

Table listing Gins en futs, including De Kuyper, Booth's Old Tom, J. Hirsch Sons & Co. Old Tom, etc.

Table listing Whisky Canadiens au gallon, au quart ou plus, including Gooderham & Worts, Hiram Walker & Sons, etc.

Table listing Rye Canadien à la caisse, including Walker's Impérial, Walker's Canadian Club, etc.

Table listing Apéritifs, including Angostura, Orange Bernard, Vermouth, etc.

Table listing Benedictine, including Litres, 1/2 litres, etc.

Table listing Liqueurs Frederic Mugnier, Dignon, France, including Crème de Menthe, Curaçao, etc.

Table listing Crème de Bourgogne, Crème de Framboise, Eau de Vie de Marc, etc.

Table listing Stouvers, including Lime Juice Cordial, Double Ref. lime Juice, etc.

Table listing Mélasses, including Barbades tonne, Porto Rico, etc.

Table listing Moutardes, including Coleman ou Keen, Jarres, Durham, etc.

Table listing Pâtes et denrées alimentaires, including Macaroni importé, Vermicelle, Lait concentré, etc.

Table listing Poissons, including Harengs Shore, Morue sèche, Saumon, etc.

Table listing Poudre à Pât, including Cook's Friend, No 1, 2, 3, 4, etc.

Table listing Produits de la ferme, including Beurres, Fromage, Eufs, etc.

Table listing Sirop et sucre d'érable, including Sirop d'érable, Sucre d'érable, etc.

Table listing Miel et cire, including Miel rouge coulé, Cire vierge, etc.

Table listing Produits Pharmaceutiques, including Sirop d'Anis, Graine de lin, etc.

Table listing Spécialités de Picault & Contant, including Elixir Pulmon, Biscuit Purgat, etc.

Table listing Régilisse, including Young & Smylic, Bte de 5 lbs, etc.

Table listing Riz, including B. 1 @ 4 sacs, Riz "Crystal", etc.

Table listing Salaisons, Saindoux, etc., including Lard Can. Sh't Cut, Jambons, etc.

Table listing Saindoux, including Pur de panne en seaux, Composé, etc.

Table listing Sapollo, including En caisses de 1/4 @ 1/2 grosse, la gr. 11 30

Table listing Sauces et Marinades, including Marinades Morton, Essence d'anchois, etc.

Table listing Sel, including Sel fin, quart, 3 lbs, etc.

Table listing Sirops, including Matchless, Amber, Diamond, etc.

Table listing Sucres, including Jaunes bruts, Jaunes raffinés, etc.

Table listing Extragraniulé, Sucre granulé allem, etc.

Table listing Tabacs Canadiens, including Spécialités de Joseph Côté, Québec.

Table listing Tabac en feuilles, including XXX Nouvelle récolte, Grand Havane, etc.

Table listing Tabacs coupés, including Rouge, "St-Louis", Casino, etc.

Table listing Cigares, including El Rama, St-Louis, Our Leaders, etc.

Table listing Tabacs, including American Tobacco Co. of Canada.

Table listing American Tobacco Co. of Canada products, including Old Chum, Seal of N. Carol., etc.

Table listing Thés, including Noirs, Congous, etc.

Table listing De l'Inde, including Darjeelings, Assam Pekoe, etc.



# Aux Capitalistes...

## A VENDRE

LES PLUS BEAUX

**Lots à Batir  
AU CENTRE  
DE LA VILLE.**

4 Lots, rue Ste-Elizabeth, entre Ste-Catherine et Dorchester.  
Ruelle de 20 pieds en arrière. Droit de passage par les  
rues Sanguinet et Ste-Elizabeth.

10 Lots, rue Sanguinet, entre Ste-Catherine et Dorchester.  
Ruelle de 20 pieds en arrière. Droit de passage par les  
rues Ste-Elizabeth et Sanguinet

**22<sup>e</sup> POSSESSION SOUS UN MOIS D'AVIS.**

Localité exceptionnellement bonne pour la location des  
maisons.  
Conditions avantageuses.  
S'adresser à

**ADOLPHE ROBILLARD,**  
COURTIER D'ASSURANCES

No 157, RUE ST-JACQUES, "Standard Building."  
Ou au No 409, RUE ST-DENIS.

## La Construction

Chez W. E. Doran, architecte, rue St Jacques, No 180. Addition et réparations à une bâtisse coin des rues Ste Catherine et Montcalm, à 3 étages, formant un logement et un magasin.

Henry Pepin & Cie, entrepreneurs pour le tout.

Propriétaire, F. J. Hart.

### NOTES

L'église de St Victor d'Alfred, Ont., sera bientôt terminée; M. L. Z. Gauthier, 180, rue St Jacques à Montréal, architecte bien connu vient de terminer les plans et devis pour l'agrandissement et la finition; ce sera un temple magnifique. Le contrat a été accordé à M. L. J. Fautoux, entrepreneur de St Benoit.

M. J. Alcide Chaussé, architecte est à préparer les plans pour un magasin et deux logements, coin des rues Cham-bord et Mariane pour M. J. W. Guérin.

M. J. Alcide Chaussé, architecte, a reçu instruction de MM. Laniel et Cie et de J. Larin de préparer les plans pour deux manufactures de chaussures 50 x 100 pieds, 3 étages qui seront érigées à Maisonneuve.

M. J. Alcide Chaussé, architecte, recevra, à partir de lundi prochain des soumissions pour l'école que la Commission Scolaire de Maisonneuve se propose de construire à l'angle des rues LaSalle et Lafontaine à Maisonneuve. Cet édifice sera de 20' x 70' pieds à 4 étages en briques comprimées.

### VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 15 au 22 février 1898.

DISTRICT DE MONTREAL  
The Trust and Loan Co vs Joseph Asselin

Montréal—Le lot pt sud-ouest du No 87 85 et pt nord-est du lot 87 84 situé au No 404 rue St Antoine avec bâtisses.

Vente le 17 février, à 2 h. p. m., au bureau du shérif.

Dame Vve Patrice Ryan vs John F. Campbell et al

Montréal — Les lots 1783 et 1799 du quartier St Anne, situés rues St-Maurice et Notre-Dame avec bâtisses.

Vente le 17 février à 10 h. a. m. au bureau du Shérif.

La succession Victor Beaudry vs Octave Bernier.

Montréal—Le lot pt 374 du quartier St Louis situé rue Dorchester avec bâtisses.  
Vente le 17 février, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

Cyprien Lauzon vs Théodore Archambault.

St François de Sales—Une terre désignée sous le No 91 avec bâtisses. A distraire du dit lot 2 emplacements.

Vente le 17 février à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Dupuis & Lussier vs Thomas Bean et Thomas C. Bean.

Montréal Annexe — Un emplacement composé pt nord-ouest du lot 12-10-18, situé rue Mance, du lot 12-10-19, 20 et pt sud-est 12-10-13, avec bâtisses en construction.

Vente le 18 février à 10 h. a. m., au bureau du Shérif à Montréal.

R. S. C. Bagg vs Albert E. Lewis

Montréal Annexe — Les lots 11-1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 situés Avenue Mont-Royal avec bâtisses.

Vente le 18 février, à 11 h. a. m. au bureau du shérif à Montréal.

Labelle & Payette vs C. E. Fournier & J. A. Hudon

Montréal Annexe, Montréal et Côte des Neiges — 10 Les lots 11-1147, 1148, 1164 et 1165, situés rue Clarke à Montréal Annexe.

20 Le lot 79-2 du quartier St Jean-Baptiste situé rue Cadieux.

30 Les lots 79-3 et 17 situés rue Cadieux, avenue de l'Hotel de Ville avec bâtisses.

40 Les lots 156-17 à 26, 27 vacants, situés à La Côte des Neiges.

Vente le 18 février, à 2 h. p. m., au bureau du shérif à Montréal.

DISTRICT DE BEDFORD

Dame A. E. Boire vs Alphonse E. Boire. Granby—Une terre désignée sous les lots 620 et 628 avec bâtisses.

## ARCHITECTES ETC.

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine

GAMELIN & HUOT, 58 St-Jacques

## L. Z. GAUTHIER

Ci devant de la société Roy & Gauthier

Tel. Bell 2287 ...Architecte et Evalueur  
180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Epargne,  
Elevateur, 3me étage. Chambre 7

Albt Mesnard. TEL. BELL 2452. Théo. Daoust.

## Mesnard & Daoust

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.Q.

103, RUE ST-FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL  
Bâtisse du Séminaire

## L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR

230 — RUE ST. ANDRÉ — 230

MONTREAL.

## J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, - Montréal

Téléphone 1800.

## J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingenieur Civil et  
Arpenteur ... No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.  
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de  
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages  
publics et particuliers, de demandes de brevets  
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

SABLE ET BRIQUES.

## J. A. ROBILLARD & CIE

MARCHANDS DE BRIQUE et SABLE DE GREVE

COIN NAPOLEON ET CANAL LACHINE

Tel. Marchands 1211.

STE-CUNEGONDE

## CAPITAINE TELLIER & CIE

— MARCHANDS DE —

SABLE DE CHATEAUGUAY

Et SABLE DE RIVIERE

BASSIN No. 1 au CANAL

RÉSIDENCE: - 81 RUE Mc JORD

Vente le 19 février, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

F. X. Lebel vs J. B. Côté

Isle Verte—Un emplacement désigné sous les Nos 189 et 190 avec bâtisses.

Vente le 16 février, à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

F. X. Beaulieu vs Louis Beaulieu

Isle Verte—Une terre désignée sous le No 612 et contenant 80 arpents avec bâtisses; sujettes à charges.

Vente le 16 février, à 10.30 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Samuel C. Rioux vs Isidore Castonguay et al

St Paul de la Croix — Deux terres désignées sous les Nos 24, 25a, 25b, 25c, 26a, et 23b situées au 3<sup>e</sup> rang ainsi qu'un autre terre désignée sous les Nos 17b et 18a avec bâtisses.

Vente le 17 février à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'IBERVILLE

Darius H. Denton et al vs Charles Arpin. St Jean—Les lots 881, 884, 885, 939 et 942 situés rue Allan.

# SABLE DE CHATEAUGUAY

Montreal Sand & Gravel Co., 270 rue Ottawa, Montréal.

La Compagnie la plus forte et la mieux outillée du Dominion: a toujours en mains un fort assortiment de Sables et Gravois; La Compagnie garantit la qualité et la quantité livrée. .... On sollicite des commandes.

Téléphone Bell 8586.

Vente le 21 février, à 11 h. a.m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE QUÉBEC

F. X. Bélanger vs F. X. Corriveau.

St Etienne de Beaumont. — Le lot 300 étant une terre située concession Ville-Marie.

Vente le 18 février à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Cie Navigation Richelieu & Ontario vs Dame L. A. Bergevin, tiers-saisie.

Québec—Le lot 2994 du quartier du Palais situé rue St Jean avec bâtisses.

Vente le 18 février, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE RICHELIEU

Dame veuve J. B. Brousseau vs Joseph Daigle

Belœil—Un emplacement désigné sous les Nos 46 et 47, avec bâtisses.

Vente le 17 février à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Obs H. Clark vs Joshua Andrews

St Philippe de Windsor—Le lot 914 du 12e rang, contenant 100 acres, avec bâtisses.

Vente le 15 février, à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Thos L'Abbé vs Thos F. Roberge et al St Louis de Westbury — La partie du lot 11 du 3e rang, contenant 28 acres, avec bâtisses.

Vente le 16 février à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Bernard Quinn vs Joshua Andrews.

St Philippe de Windsor—Le lot 917 du 12e rang, contenant 100 acres.

Vente le 15 février, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

Louis Gosselin vs Hubert Brodeur

St André d'Acton — Une terre désignée sous le No 449.

Vente le 17 février, à 1 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

Roméo Lafontaine vs Louis Cousineau

St Hyacinthe — La partie du lot 32 située rue Concorde.

Vente le 21 février, à 11 h. a. m. au bureau du Shérif.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

C. J. Marchildon vs Gédéon Paradis.

Ste Sophie de Lévrard—Une terre située au 8e rang désignée sous le No 758 avec bâtisses.

Vente le 16 février, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Obs Lindsay vs Ferdinand Julien et Honoré Julien.

Notre-Dame du Lac St Jean—Les lots 18, 19, 42 et 43 avec bâtisses.

Vente le 21 février à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE SAGUENAY.

François Caron vs George Desmeules

St Irénée — Les lots 68, 69 et 70 avec moulin à carder et autres bâtisses.

Vente le 15 février à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

La diminution dans les exportations de l'Angleterre en 1897 a été de £5,795,000, soit environ \$28,000,000 de notre monnaie.

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 5 fév. 1898

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Sherbrooke. Lot 1209-1-1; 1209-2-1, 1 terrain 24 x 97.10, supr 2201; 1 do 24 x irrég. supr 2295. Joseph Jobin à Albertine Gareau épouse du Dr Charles Guilbault; \$4,500 [45432]

Rue Labelle, No 27. Lot pt S. E 478 avec maison en brique, terrain 21 x 68 6. John H. Kennedy à Marie Alphonsine Mercier, épouse de Camille Beauvais; \$2,050 [45461].

Rue St Christophe, No 250. Lot 849-69 avec maison en brique, terrain 23 8 x 50. Ovila Chevalier à Arthur Chevalier; \$2,000 [45462].

Rue Berri. Lot 1211-84, terrain 25 x 106 vacant. Odilon Vanier à Zotique Cusson; \$1,060 [45468].

Rue Berri. Lot 1211-85, terrain 25 x 101 vacant. Odilon Vanier à Ferdinand Tremblay; \$1060 [45473].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue St Charles-Borromée, No 94. Lot pt N.-O 602. avec maison en bois et brique, terrain 21 x 91. James Wiggins à James Edward Hughes; \$2000 [45474].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue St Laurent, Nos 961 à 967. Lot 788 avec maison en brique et pierre, terrain 43.3 d'un côté, 43.6 de l'autre x 70 supr

BOIS

FELIX DANSEREAU MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE 819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais) MONTREAL. Tel. Bell No 6212.

T. PREFONTAINE H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141. Montréal.

\*Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

MENUISERIE

I. CHARBONNEAU & CIE MANUFACTURIERS Spécialités, Balcon, Galerie en tournage. Laiterie et menuiserie de fantaisie de tout genre Nos 1890 à 1896, rue St-Laurent, Mile-End.

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR CHARPENTIER - MENUISIER, Réparé de toute sorte à des prix défiant toute compétition No. 1 Rue Calumet, Ste-Cunegonde.

WILFRID MERCIER

Entrepreneur Charpentier - Menuisier 194, RUE ST-ANDRE, MONTREAL. Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

J. BTE VIEN, PROP. TEL. 6526  
**FYFE & CIE**  
CONTRACTEURS - MENUISIERS ET MANUFACTURIERS DE  
Fournitures de Bureaux et Magasins, Comptoirs et Tablettes.  
Nos 60 et 62, rue Cadieux, Montréal

CONTRACTEURS DIVERS

JOS. BINETTE Constructeur-General 308 RUE ST-JACQUES.

HORMISDAS CONTAN' CONTRACTEUR PLATRIER 290 RUE BEAUDRY TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS O.

ETIENNE ROBERT & FRÈRE Contracteurs: en: General 465, RUE ST-ANDRE

PEINTRES

PEINTURE et DECORATION

A BON MARCHÉ

L. Z. MATHIEU... 245 Rue RICHELIEU.

A. VAILLANCOURT, PEINTRE-DECORATEUR

IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité Atelier: 535, rue St-André, Montréal.

THEO. DAVID

PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes d'annonces, etc. Spécialité: Decorations d'églises, édifices publics, résidences privées.

69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL. Entre les rues Vitré et Lagauchetière.

3036. Amélie Chaussé, veuve de Narcisse Quintal à Joseph Edmond Quintal \$3000 [45456]

Rue Ontario. Lot pt S. E. 740-19, terrain vacant. Ferdinand Tremblay à George Vincent; \$500 [45459].

Rue Cadieux, Nos 671 et 673. Lot 916 avec maison en brique, terrain 59.10 d'un côté, 66.2 de l'autre x 148. James N. Greenshields à Jos Hardoin Chs Lionais; \$15,000 [45465].

Rue Cadieux, Nos 671 et 673. Lot 916 avec maison en brique, terrain 59.10 d'un côté, 66.2 de l'autre x 148. Jos Hardoin Chs Lionais à John Napier Fulton; \$16,000 [45466].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Visitation, Nos 207 et 209. Lot 749 avec maison en brique, terrain 17 x 64. Joseph Arthur Roy à Olivine Vermette épouse de Wilfrid Jos Proulx; \$1,000 [45433].

Rue Champlain, Nos 214½ à 218½. Lot 871 avec maison en brique, terrain 40 x 113. Thomas Gaynor à Malvina Fortin et Adèle Fortin; \$4000 [45448].

Ave Papineau, Nos 324 à 334 Lot 1101-1 et 2 avec maison en brique, terrain 40 x 154.6 pour l'un et 39 x 154.6. Narzal Birtz Desmarreau à Joseph Lespérance; \$4,500 [45471].

MONTREAL OUEST

QUARTIER-OUEST

Rue Craig, Nos 708 et 710 Lot 215 avec maison en pierre, terrain 30 x 130 Bernard Tansey à James R. Wilson; \$16,250 [130620].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Chatham, No 158. Lot 206 avec maison en brique, terrain 50 x 131. Dame Corinne Emélie Champeau épouse de Frédéric Duclos à Alfred Desève; \$7,000 [130604].

HOOHELAGA ET JACQUES-CARTIER QUARTIER ST DENIS

Rue Berri. Lot 162 79 à 82, avec maison en pierre et brique, terrains 22 x 70 chacun Charles Cadieux à Lena Watson; \$8500 [71240].

Rues Carrière, Nos 121 et 123 et Berri. Lot 162-49 et 50, avec maison en pierre,



terrain 79 d'un côté 143 de l'autre x 85, supr 9435 pour le 1er et 22 x 70 pour le 2e vacant. Le Shérif de Montréal à Charles H. Stephens; \$800 [71273].

Rues St Denis. Lot 196-151 et 1/2 N. O. 209-37, terrain 25 x 127, supr 3175 vacant. Théodore Sydney Carpenter à Catherine Hope épouse de James Tresidder; \$900 [71289].

Rue Huntley. Lot 1/2 S. 8-608, terrain 25 x 100. H. V. Meredith à Joseph Larose; \$262 50 [71312].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE  
Rue St André. Lot 10-168, terrain 23 x 94, supr 2162 vacant. Joseph Paradis à Jean Nadeau; \$400 [71234].

Rue St Hypolite, Nos 456 à 460 Lot 281 avec maison en bois, terrain 40 x 75 Eulalie Taillefer vve de J. B. Oulmet et ses enfants à Gédéon Oulmet; \$1,750 [71248].

Rue St Hypolite, Nos 456 à 460. Lot 281 avec maison en bois, terrain 40 x 75. Gédéon Oulmet à George Vandelac; \$1,750 [71249].

Rue Rachel, No 57. Lot 1-221 avec maison en brique, terrain 25 x 117. Le Shérif de Montréal à Hormisdas Dubreuil; \$351 [71272].

Rue Mitcheson, Nos 167 à 173 et 181. Lot 417, pt S.-E. de la pt S.-O. 414b, avec maison en brique, terrain 47.3 x 95.6 pour l'un et 22 x 91.6 pour l'autre. Edouard Gauvreau à Ferdinand Rasicot; \$8800 [71310].

MONTREAL ANNEXE.

Rue Clark. Lot 11-1162, terrain 59 3 d'un côté. 59 de l'autre x 84, supr 4926 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à Herméline Gravelle épouse de Zotique Desjardins; \$253.76 [71235].

STE-CUNEGONDE.

Coin des rues Souvenir et Atwater. Lot 386-212, terrain 37 x 55 vacant. Richard B. Angus & The G. Shaughnessy à Alfred Leduc; \$1,320 [71300].

WESTMOUNT

Ave Mount-Pleasant. Lot pt 374 9-2, pt 374-11-2, pt 374-1-6, terrain 10 x 199. Edwin Hanson à Eleonor Shearer épouse de Hugh Watson; \$1,268 [71293].

Ave Elm. Lot pt N. O., 374-1-5 et 374-2-6 avec maison en pierre et brique, terrain 22.6 x 101. Edouard Archibald Lilly à Emma Fletcher Reed épouse de Thomas Anderson Bishop; \$8,000 [71294].

Rue Sherbrooke. Lot pt 375-139 et 140, avec maison en pierre et brique, terrain supr 4875. Elizabeth Smart veuve de James Howley à Edward Lennon; \$22500 [71311].

ST-HENRI.

Rue St Jacques. Lots 385-70, 71, pt 385-24, avec maison en pierre et brique, 2 terrains 25 x 100 chacun, 1 do 26 6 x irrég, supr 2800. La Succession Mary Redpth, veuve de Thomas M. Taylor à Robert R. Goid; \$24,000 [71291].

DE LORIMIER

Rue Marie-Anne. Lot 88, terrain 40 x 100 vacant. Arthur Yale à La Municipalité du Village DeLorimier; \$1,000 [71308].

MAISONNEUVE

Rue Ontario. Lot 8-348, terrain 24 x 124.2 d'un côté et 124.4 de l'autre, supr 2982. Joseph Lafamme à Philippe Emmanuel Rouiller; \$364.80 [71297].

OUTREMONT

Rue St Louis. Lot 32-1-46, terrain 24 x 80, supr 1920. Frédéric Duclos à Alfred Desève; \$500 [71238].

VERDUN

Lot 1/2 S. O. 3286, terrain 28.2 x 112.8 vacant. Pierre Olovis Caron à James Maher; \$750 [71236].

Rue Wellington. Lot 3405-158, terrain

PLOMBIERS ETC.

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

A. BLAIS, Plombier Sanitaire et Couvreur  
Poseur d'Appareils à Chauffage.....  
Fabricant de Corniches en tôle galvanisée.

STE-ANNE DE BELLEVUE, Q.  
L. GIRARD & CIE., Plombiers Couvresseurs  
Spécialité & Corniche en tôle galvanisée  
Ferbantiers  
TEL. BELL 6329. 850, ST-LAURENT.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM

MARCHANDS DE METAUX, FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.

Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux: 144 rue William, Usines: coin rues William et Dalhousie, MONTREAL

TELEPHONE BELL 7012

A. DEMERS & CIE

CI-DEVANT DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE PLOMBIERS

Couvresseurs, Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur, Electriciens, Etc.

Spécialité pour la pose des Appareils de Chauffage de toutes sortes.

Notre patronage est respectueusement sollicité, et nos prix sont modérés

No 386, rue St-Laurent MONTREAL

PLATRE ET MARBRE

VICTOR BOHEMIER TEL. MARCH. 568  
Manufacturier d'Ornements en Plâtre  
No 168, RUE STE-ELISABETH

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris. Bureau et Atelier: COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

J. BRUNET  
Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE ET GRANIT OUVRAGES DE BATISSES en gros et en détail. Estimations données sur application. Téléphone Bell 4669, connection gratuite pour Montréal.

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS  
(Successeurs de A. R. Cintrat)  
Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres.  
36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755

E. R. GAREAU Agent d'Immeubles

Prêts et Administration de Succession 1511 RUE NOTRE-DAME

Près de la Rue Gosford, MONTREAL.  
TELEPHONE BELL 2154.

25 x 112.6, supr 2812.6 La Succession Daniel Hadley à Jean-Baptiste Jubinville; \$250 [71268].

Lot 1/2 N.-O. 4549, terrain 32.10 x 123.4 vacant. Henry A. Wilder et al à John Cloutier; \$375 [71276].

NOTRE-DAME DE GRACES  
Ave Chesterfield. Lots 168-51 à 54, 57, 63 à 66, terrains vacants. Le Shérif de Montréal à La Banque Ville-Marie; \$99 [71803].

SAULT AUX RECOLLETS  
Lot pt 454, terrain vacant. Basile

Collerette dit Bourguignon à Joseph Cyr; \$200 [71247].

Rue St Charles Borromée. Lot 262-408 et 1/2 N. O. 262-407, 1 terrain 25 x 124; 1 do 12.6 x 124 vacants. Leslie H. Gault et al à Pierre Octave Pagé; \$150 [71282].

Rue St Charles Borromée. Lot 262-406 et 1/2 S. E. 262-407, 1 terrain 25 x 124; 1 do 12 6 x 124 vacants. Leslie H. Gault et al à Wilfrid Boucher; \$150 [71283].

LONGUE-POINTE

Lot 333-11, terrain 40 x 72, vacant. Réal Angers à Onésime Edmond Lamoureux; \$400 [71267]

LACHINE

Ave Rockfield. Lot 916-238, terrain 50 x 101.9, vacant. James Armstrong & J. J. Cook à Robert Massie; \$200 [71275].

2e Avenue. Lot 916-50, terrain 50 x 120 vacant. James Armstrong & J. J. Cook à Joseph Leblanc; \$90 [71315].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot 263 et 264, terrain 50 x 150 chacun. Henri Miles à Thomas D. Reed; \$1,200 [71287].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

St Jacques.....	\$10,670 00
St Laurent.....	2,000 00
St Louis.....	34,500 00
Ste Marie.....	9,500 00
Ouest.....	16,250 00
St Antoine.....	7,000 00
St-Denis.....	10,462 50
St-Jean-Baptiste.....	11,051 00
Montreal Annexe.....	253 76
Ste Cunégonde.....	1,320 00
Westmount.....	31,768 00
St Henri.....	24,000 00
De Lorimier.....	1,000 00
Maisonneuve.....	364 80
Outremont.....	500 00
Verdun.....	1,375 00

\$162,015 08

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Rue Sherbrooke, quartier St Jacques.	
\$1.00 le pied.	
Rue Berri, do do	
40: le pied.	
Rue St Denis, do St Denis,	
28 1/2 le pied.	
Rue Huntley, do do	
10 1/2 le pied.	
Rue St André, do St Jean-Bte,	
18 1/2 le pied.	
Rue Clarke, Montréal Annexe, 5c le p.	
Rue Souvenir, Ste Cunégonde, 65c l. p.	
Ave Mount Pleasant, Westmount, 63 3/4 le pied	
Rue Marie-Anne, DeLorimier, 25c l. p.	
Rue Ontario, Maisonneuve, 12 1/2 le pd.	
Rue St Louis, Outremont, 26c le pied.	

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES  
Pendant la semaine terminée le 5 février 1898, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$74,500 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs:

Particuliers.....	\$53 100
Successions.....	3,000
Cies de prêts.....	10,400
Assurances.....	8,000
	\$74,500

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de:

4 1/2 p. c. pour \$8,000 et \$16,500.  
5 p. c. pour \$1,000; \$4,200 et \$8,000.  
5 1/2 p. c. pour \$4,500 et \$9,000.  
Les autres prêts ont été consentis aux taux de 6, 6 1/2, et 7 pour cent d'intérêt à l'exception d'une somme de \$250 à 10 p. c.